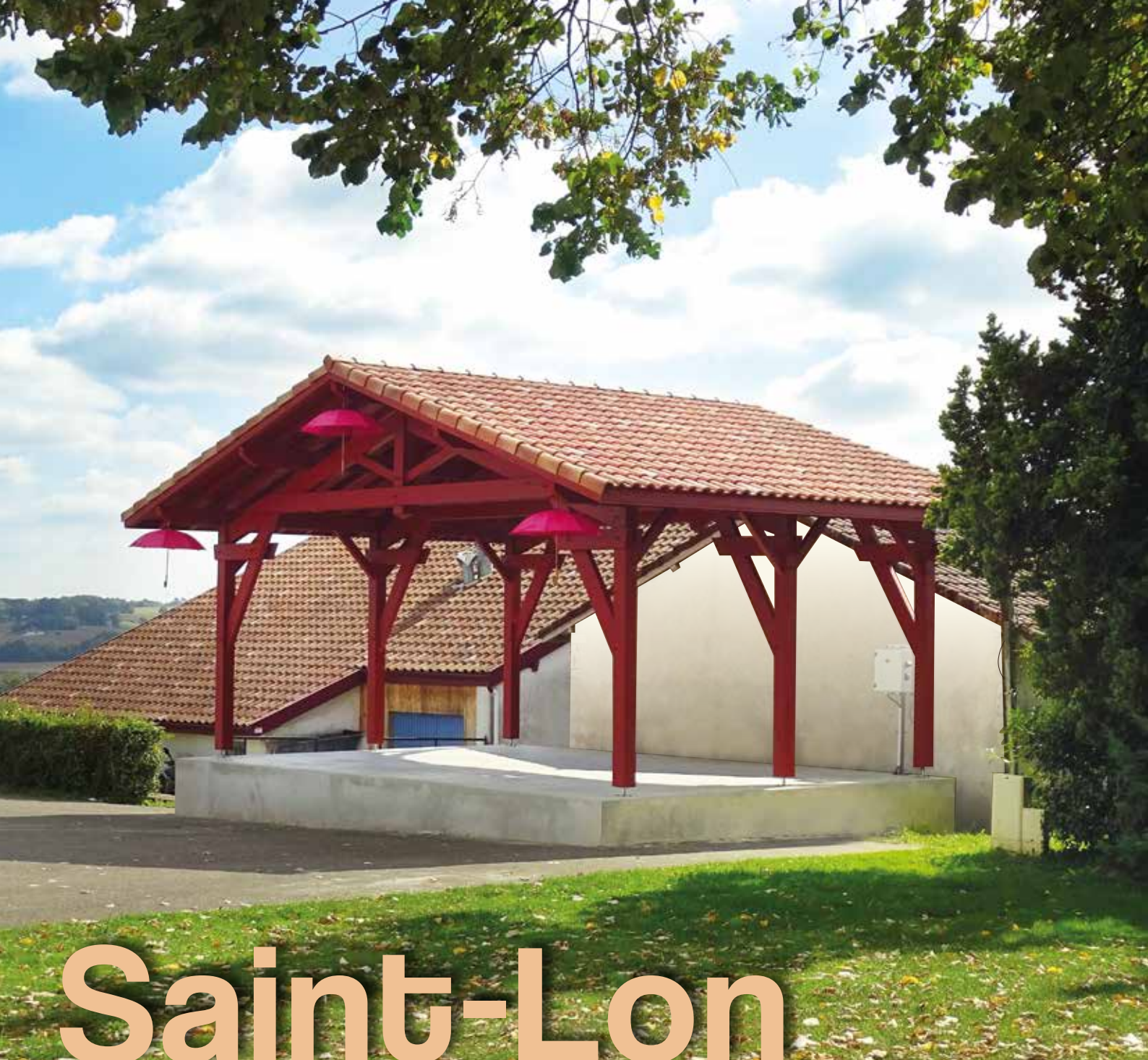




Saint-Lon Les-Mines

Bulletin Municipal

20
25

Une année chargée en événements s'achève. L'instabilité politique et économique qui a marqué ces derniers mois a eu un impact certain sur le moral des Français, mais aussi sur le fonctionnement des collectivités. Malgré ce contexte difficile, nous devons continuer d'assurer notre mission de gestion de la commune.

Cette année, mon éditorial sera succinct car nous sommes en période préélectorale depuis le premier septembre dernier. Pour des raisons d'égalité et de neutralité, la communication à partir de réseaux publics est très règlementée et limitée. Ainsi, le présent bulletin ne peut être interprété comme un procédé de publicité ou comme un moyen de propagande électorale.

Comme chaque année, Je me limiterai donc à un bref rappel des principales actions menées et actuellement en cours de réalisation :

► La construction d'un kiosque sur la place publique qui offrira la possibilité d'organiser de nouvelles activités et manifestations en plein air et permettra surtout aux jeunes du comité des fêtes, d'éviter un travail fastidieux de montage et démontage de la scène modulaire.

Cet équipement, conçu en harmonie avec l'architecture locale, est actuellement en attente de travaux de finition.

► Cette année aussi, un important programme de travaux de voirie a été réalisé. Vous en trouverez le détail dans l'article de la commission voirie.

► Un autre projet important en cours concerne l'équipement de la toiture de la salle Labadie avec une centrale photovoltaïque d'une capacité de 30 kW. Cette installation permettra d'autoconsommer l'énergie produite par cet équipement sur l'ensemble des bâtiments communaux, générant ainsi une économie estimée à environ 8 000 euros sur la facture annuelle d'électricité.

► Enfin l'un des projets phares de ces dernières années va bientôt voir le jour : la réhabilitation de la propriété « Geloux » en quatre logements. Les travaux ont commencé à l'automne pour une durée approximative d'un an. Cette réalisation achevée portera le nombre de logements sociaux publics à 44 sur notre village.

On peut s'en réjouir mais on peut aussi déplorer que tous les villages ne soient pas animés d'une aussi forte volonté de développement du logement social.



J'ai souvent alerté sur une possible crise du logement qui est bien présente aujourd'hui, avec pour conséquence la difficulté à se loger.

Demain ce sont nos enfants ou nos parents qui seront concernés par cette problématique.

Comme je l'ai évoqué plus en amont, le devoir de réserve m'interdit de parler d'éventuels projets à venir. Je peux cependant préciser que 2026 sera une année particulièrement difficile pour les collectivités et en particulier pour les plus petites.

En effet, nos ressources connaissent une diminution préoccupante. Les dotations et subventions sont nettement inférieures à celles de l'année dernière alors que les charges et contributions diverses ne cessent d'augmenter. Par ailleurs, les économies prévues par l'Etat pour nos collectivités auront un impact important sur nos recettes et rendront difficile l'élaboration de nos budgets.

Pour terminer, au moment où j'écris ces lignes, mes pensées se tournent vers le tissu associatif de notre commune toujours aussi dynamique et innovant. Comme j'aime le répéter, il joue un rôle de fédérateur et d'intégration important pour nos concitoyens, contribuant ainsi fortement à la paix sociale dans notre village.

Je reviendrai plus en détail sur ces sujets lors de la traditionnelle soirée des vœux que j'espère avoir le plaisir de partager avec vous **le 10 janvier 2026 à 19 heures** à la salle des associations.

Ce sera l'occasion d'évoquer les moments forts et marquants de cette année écoulée.



Les Commissions

► Finances

Josette PREUILHO, Roger LARRODÉ, Patrice LAULOM, Chantal BERGERON, Eric LABASTE, Annie BOULAIN, Thierry GUILLOT

► Bâtiments, accessibilité et travaux

Patrice LAULOM, Christelle POUYANNÉ, Binh DUCAMP, Jean-Pierre LAUDINET, Pierre POURTEAU, Annie BOULAIN, Pierre VENDRIOS, Roger LARRODÉ

► Voirie et environnement

Eric LABASTE, Cédric TASTET, Jean-Pierre LAUDINET, Pierre VENDRIOS, Josette PREUILHO, Binh DUCAMP, Roger LARRODÉ

► Aménagements, espaces verts et fleurissement

Binh DUCAMP, Cédric TASTET, Christelle POUYANNÉ

► Affaires scolaires et périscolaires

Thierry GUILLOT, Christelle POUYANNÉ, Chantal BERGERON, Pierre POURTEAU

► Culture

Audrey LESBATS, Chantal BERGERON, Eric LABASTE

► Appel d'offres

- Président : Roger LARRODÉ
- Titulaires : Thierry GUILLOT, Patrice LAULOM, Annie BOULAIN
- Suppléants : Jean-Pierre LAUDINET, Binh DUCAMP

► Organisation des manifestations, animations,

Festivités et relations avec les associations

Binh DUCAMP, Patrice LAULOM, Annie BOULAIN, Josette PREUILHO, Pierre VENDRIOS, Pierre POURTEAU, Christelle POUYANNÉ

Sommaire

Commissions
Municipales

04

La vie des écoles

14

Vie Associative

17

Informations
pratiques

34



► Personnel

Roger LARRODÉ, Thierry GUILLOT, Eric LABASTE, Annie BOULAIN, Patrice LAULOM

► Communication et site internet

Christelle POUYANNÉ, Binh DUCAMP, Audrey LESBATS

► Comité de Jumelage

Christelle POUYANNÉ, Audrey LESBATS, Annie BOULAIN

► Conseil d'Administration du CCAS

Roger LARRODÉ, Annie BOULAIN, Patrice LAULOM, Christelle POUYANNÉ, Pierre POURTEAU, Josette PREUILHO

🌀 **Le Maire**
Roger LARRODÉ
Vice-président du SDIS

🌀 **Les Adjoints**

- ▶ **Thierry GUILLOT**, délégué à la vie scolaire et vice-président du SITCOM
- ▶ **Annie BOULAIN**, déléguée au social
- ▶ **Eric LABASTE**, délégué à la voirie

🌀 **Les Conseillers municipaux délégués**

- ▶ **Patrice LAULOM**, délégué aux bâtiments communaux, accessibilité et travaux et à l'organisation des manifestations
- ▶ **Audrey LESBATS**, déléguée à la communication, la culture et au tourisme

🌀 **Les Conseillers communautaires**

- ▶ **Roger LARRODÉ**, vice-président chargé des services techniques communautaires, de la voirie, des bâtiments et de la piscine
- ▶ **Annie BOULAIN**, conseillère communautaire

Liste des délégués auprès des syndicats intercommunaux et autres organisations

Organisation	Titulaire	Suppléant
▶ ALPI	J. PREUILHO	A. LESBATS
▶ SYDEC	T. GUILLOT	E. LABASTE
▶ EMMA	P. VENDRIOS	JP. LAUDINET
▶ Conservatoire des Landes	R. LARRODÉ	B. DUCAMP
▶ Ecole Notre Dame	T. GUILLOT	C. POUYANNÉ
▶ Conseil d'école publique	T. GUILLOT	C. POUYANNÉ
▶ Bibliothèque	A. BOULAIN	A. LESBATS
▶ Médiathèque	C. BERGERON	B. DUCAMP
▶ CNAS	J. PREUILHO	
▶ Associations	C. POUYANNÉ	P. POURTEAU

Désignation de 2 conseillers responsables

- ▶ **P. LAULOM** : utilisation, gestion et équipement des salles communales
- ▶ **E. LABASTE** : environnement, signalisation et incivilités

Les services municipaux

Au secrétariat

- ▶ **Christelle PEYRUSEIGT**, responsable des services sous l'autorité du Maire, et **Sophie ROBERT**.

L'école

Accueil périscolaire et les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

- ▶ **Céline SIBERCHICOT**, responsable du service, et **Céline CLUZEAUD** assurent l'accueil périscolaire du matin et du soir ainsi que le midi à la cantine.
- ▶ **Béatrice DOMEK** vient renforcer l'équipe pour la garderie du matin et **Marie SOARES** pour la garderie du soir.
- ▶ **Céline SIBERCHICOT** et **Céline CLUZEAUD** animent les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) avec l'aide de **Cléa BRISÉ**.

Cantine

- ▶ **Véronique LISSALDE**, responsable du service, confectionne les repas sur place. Elle est secondée par **Marie SOARES** et **Cléa BRISÉ** pour le service, la vaisselle et le nettoyage.

L'entretien des locaux

- ▶ **Danièle BEYRIERE** et **Béatrice DOMEK** assurent le ménage quotidien des locaux de l'école primaire, de la garderie et de plusieurs salles communales.

L'agence postale communale

- ▶ **Eveline HUHNERBACH**, assure le fonctionnement de l'Agence Postale Communale, avec l'aide de **Sylvie DUPEYRON**. Elles participent également activement à la vie de la bibliothèque municipale.

Les services techniques

- ▶ **Frédéric DUBOIS**, responsable du service, assisté par **Albert COELHO** et **Nicolas SOULU**.



Budget 2025

Le conseil municipal a adopté, le 10 avril 2025, le budget de la commune dans un contexte financier qui ne cesse de se complexifier.

Depuis plusieurs années, la commune parvient à dégager une capacité d'autofinancement confortable, grâce à une gestion rigoureuse de son fonctionnement. Ce qui permet d'alimenter la section d'investissement et de financer des opérations sans recourir à l'emprunt.

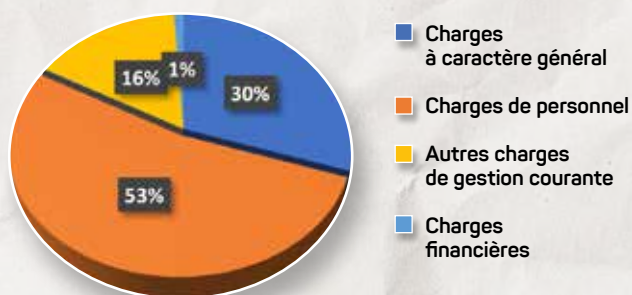
Pour l'exercice 2025, Les dotations et subventions diminuent sensiblement par rapport à l'année 2024, tandis que les charges et contributions poursuivent leur progression. Cette évolution pèse directement sur la capacité d'autofinancement de notre commune. Dans ce contexte de plus en plus difficile pour nos petites communes, la municipalité est contrainte à réfléchir sur un étalement des projets dans le temps afin de préserver l'équilibre budgétaire et ne pas impacter les taux locaux d'imposition.

La section fonctionnement s'équilibre à 1 098 629.50 €

Les dépenses de fonctionnement

Ce sont les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune. Les plus importantes sont :

- ▶ Les charges de personnel,
- ▶ Les charges à caractère général,
- ▶ Les charges de gestion courante,
- ▶ Les intérêts d'emprunts.



Les charges à caractère général correspondent aux dépenses engagées pour la réalisation des services proposés à la population (fluides, fournitures, services, maintenance, assurances, entretien des bâtiments, frais de fonctionnement école maternelle, fournitures scolaires...)

Les charges de personnel constituent une charge incompressible.

Les charges de gestion courante comprennent notamment des participations obligatoires comme la contribution au fonctionnement du SDIS (28 100 €), les subventions versées aux associations (17 036 €), le Conservatoire (14 900 €).

Quelques repères par rapport à des communes de même strate du département

371 € → Charges de personnel par St-Lonnais

contre 386 € pour les communes de même strate du département

206 € → Charges Générales par St-Lonnais

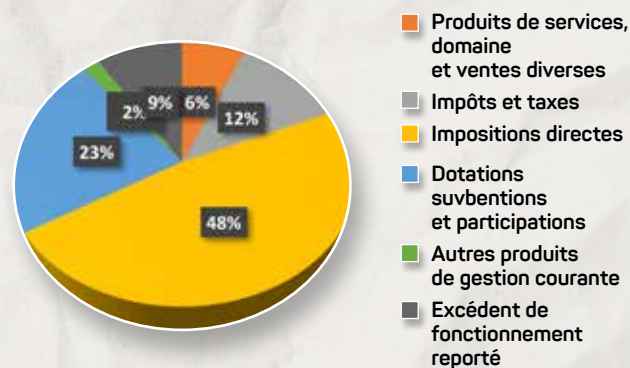
contre 266 € pour les communes de même strate du département

8 € → Intérêts d'emprunts par St-Lonnais

contre 15 € pour les communes de même strate du département

Les principales recettes sont :

- ▶ Impôts directs (dont impôts locaux)
- ▶ Impôts et taxes
- ▶ Les dotations et participations
- ▶ Les produits de services
- ▶ Les produits de gestion courante (les loyers)
- ▶ L'excédent de fonctionnement reporté



Même si la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux depuis 2014, le montant total des impôts payé par les St-Lonnais augmente chaque année en raison de l'évolution des bases fiscales fixée par l'Etat (+ 1.7% en 2025).

Budget (Suite)

Plus aucun ménage ne paie de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale. Attention, la taxe d'habitation demeure en vigueur pour les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale.

La section investissement s'équilibre à 281 667 €

Les principaux projets inscrits au budget 2025 :

- Remplacement du four à la cantine : **7320 €**
- Réalisation d'un kiosque : **30 000 €**
- Installation de 2 radars pédagogiques : **4000 €**
- Travaux de voirie, chemin du Herran : **6000 €**
- Remplacement des ordinateurs à la mairie : **3800 €**

Le financement de ces projets est assuré par l'autofinancement et les subventions sollicitées et obtenues auprès du Conseil Départemental pour la réalisation du kiosque et l'acquisition des radars pédagogiques (**4197 €**).

Encours de la dette

L'encours de la dette au 31 décembre 2024 s'élève à **318 010 €**.

249 €/habitant contre 555 € pour les communes de même strate du département.

Capital remboursé en 2025 : **87 200 €**

69 €/habitant contre 80 € pour les communes de même strate du département.



Réalisations

Les réalisations qui ont marqué notre année, visent à améliorer notre cadre de vie et à promouvoir des initiatives durables :

► Le kiosque

Nous avons inauguré un nouveau kiosque à musique cet été. Cet espace convivial sera un lieu de rencontre et de culture, accueillant des concerts, des spectacles et des événements communautaires. Le kiosque est conçu pour favoriser la vie sociale et culturelle de notre commune, offrant à tous les habitants l'opportunité de profiter de moments de partage et de divertissement. Les travaux de maçonnerie et de peinture ont été effectués en régie par nos agents. La charpente a été réalisée par l'entreprise ADRILLON d'Hastings.



► La réhabilitation de la Maison « Geloux »

Le projet Geloux est en cours de réalisation, avec le début des travaux lancé par XL Habitat, cet automne. Il consiste en la restructuration de la bâtisse existante en quatre logements sociaux : deux T2 et deux T3 (dont un PMR), chacun disposant d'une place de parking.

► Le remplacement du four à la cantine

Le four à gaz, devenu vétuste, a été remplacé par un nouveau four électrique.

► L'installation d'une centrale photovoltaïque en auto-consommation

Ce projet s'inscrit dans une démarche essentielle de transition énergétique, visant à réduire notre empreinte carbone, à favoriser l'autonomie énergétique de notre commune et à réaliser des économies substantielles à long terme pour notre budget communal. Pour garantir la réussite et la conformité de ce projet, nous avons sollicité l'accompagnement et l'expertise du SYDEC.

Aussi, après plusieurs études et afin de répondre aux exigences du décret tertiaire, le SYDEC recommande cette réalisation sur la toiture de « la salle Labadie ».



Cette démarche stratégique permet de couvrir efficacement les besoins énergétiques de l'ensemble de nos bâtiments communaux. Environ 57 % de la production photovoltaïque sera auto-consommée par la commune.

Ces réalisations illustrent notre engagement envers une commune dynamique, sociale et respectueuse de l'environnement. Je remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ces projets et plus particulièrement les employés communaux et les membres de la commission bâtiments pour leur travail et leur implication.

Patrice LAULOM
délégué aux bâtiments communaux



Maison Geloux

Maison Geloux : Les travaux de réhabilitation en 4 logements sociaux sont lancés...

En 2024, la commune a fait l'acquisition de la propriété via l'Établissement Public Foncier Local. Lors de la séance du 27 octobre 2025, le conseil municipal a ensuite validé la cession du bien à l'OPH des Landes, dans le cadre d'un bail emphytéotique de 60 ans.

Le projet consiste en la réhabilitation complète de la maison afin d'y créer 4 logements sociaux dont 2 types II et 2 types III :

Le chantier a officiellement débuté au mois d'octobre et devrait s'étendre sur 12 mois environ.

Sur l'aile Ouest, aménagement des 2 types II :

- Au rez-de-chaussée, l'appartement de type II accessible PMR bénéficiera d'un jardinet clôturé.
- L'appartement de type II de l'étage sera accessible par un escalier extérieur donnant sur une terrasse privative.

Les 2 types III se situeront dans l'aile Sud-Est :

- L'appartement de type III au rez-de-chaussée sera accessible PMR. L'accès de ce logement se fera depuis un jardin privatif donnant sur la route départementale.
- L'appartement de type III de l'étage sera accessible par une cage d'escalier intérieure, côté place de la mairie.

Le projet architectural repose sur la conservation du corps du bâtiment existant.

En effet, la maison Geloux est un bâtiment de caractère, certains éléments architecturaux font de lui un bâtiment témoin du passé et de l'histoire de notre commune (baies avec encadrement en pierre, angle du bâtiment en pierre, toiture en tuile méridionale).

Cette opération marque une nouvelle étape dans la stratégie de développement de l'offre de logements sociaux sur le territoire.

Ces 4 nouveaux logements viendront compléter le parc actuel sur notre commune qui s'élève aujourd'hui à 40. Ce nombre reste malheureusement encore trop insuffisant pour répondre à une demande toujours croissante.

Voirie

La voirie relève des compétences communautaires.

Chaque année, les travaux de revêtement et de réfection des chaussées sont planifiés par la Communauté des Communes du Pays d'Orthe et Arrigans en concertation avec les élus locaux.

En 2025, des travaux de revêtement ont été réalisés par l'entreprise CASTILLON sur les voies suivantes :

- ▶ le chemin du Petit Guillon
- ▶ la rue du Petit Louise
- ▶ le chemin du Herran

Le montant de ces travaux s'élève à 30 805.92 € TTC.

L'entretien ou le curage des fossés sur notre commune relève aussi de la Communauté de Communes. Cette année les voiries concernées sont :

- ▶ la route d'Orist
- ▶ la route de Siest
- ▶ la route du Herran
- ▶ la route de Beyliou
- ▶ la route de la Payolle
- ▶ la route de Castets

Le montant de ces travaux s'élève à 4000 € TTC.

Un débroussaillage complet des voies communales est également prévu durant l'hiver pour un coût de 5200 € TTC.

Tous les autres travaux de création ou d'aménagement de voirie sont effectués et financés par la commune.

La municipalité poursuit son programme d'aménagements visant à améliorer la sécurité et le confort des usagers, et plus particulièrement des piétons.

Cette année, des travaux ont été réalisés le long de la RD6. Ils ont consisté en la mise en enrobé des trottoirs, depuis la pépinière jusqu'au complexe médical. Ces travaux, prévus dans le budget communal 2024, ont été effectués en début d'année.

Par ailleurs, deux radars pédagogiques ont été installés dans la traversée de l'agglomération.

Ils permettront de sensibiliser les automobilistes au respect des limitations de vitesse et de renforcer la sécurité sur cette route très fréquentée.

Coût de l'opération : 4000 € TTC.

De nombreux administrés expriment leur inquiétude face à la vitesse excessive constatée dans notre village.

Malgré les différents aménagements réalisés, la solution la plus efficace reste l'adaptation de notre conduite. Chacun doit veiller à rouler à une vitesse compatible avec nos routes de campagne et avec la sécurité de tous.

Fleurissement

Au cours de l'année, la commune a mené plusieurs interventions afin d'améliorer le cadre de vie, de valoriser les espaces publics et d'offrir un environnement agréable pour tous.

Les aménagements à l'angle de la boulangerie, côté route départementale, ont été effectués. Ces travaux ont permis de faciliter l'entretien, de réorganiser et d'embellir cet espace visible tout en améliorant la sécurité des usagers.

Le résultat apporte une touche de modernité et d'harmonie au cœur du bourg.

À l'entrée du village, les palmiers abîmés ont été remplacés par les arbres de Judée. Cette opération réalisée par les agents municipaux contribue à redonner à cette zone un aspect soigné, verdoyant et accueillant pour les habitants et les visiteurs.

Ces réalisations s'inscrivent dans la continuité des actions engagées par la commune pour entretenir et préserver la qualité du paysage local.

La municipalité remercie l'ensemble des agents communaux pour leur travail et leur implication au service du bien-être des habitants.

Binh DUCAMP
en charge du fleurissement



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un établissement public qui assure, au nom de la commune, les missions qui relèvent de ses compétences en matière d'aide sociale.

L'administration, distincte de la commune, est assurée par un conseil d'administration composé d'élus et de personnes civiles, présidé par le Maire.

Le CCAS dispose d'un budget propre, bien que limité. Ses recettes proviennent principalement d'une subvention de fonctionnement versée par la commune, ainsi que de dons émanant d'associations locales. (St-Lon-Solidarité, Familles Rurales, 3ème Age).

Le CCAS est avant tout un organisme de proximité qui joue un rôle essentiel auprès des personnes isolées, des seniors, des personnes en situation de handicap et des familles en difficulté. Il exerce, en coordination avec les différentes institutions publiques (Conseil Départemental, CIAS, assistantes sociales), des actions d'aide et de conseil destinées aux personnes les plus fragiles.

Les principales actions du CCAS au niveau local

► **L'accompagnement dans les démarches administratives** (constitution des dossiers d'aide sociale, APA, aide-ménagère, cartes d'invalidité ...).

► La téléalarme :

La téléalarme est un service d'assistance et de secours à des personnes de tous âges dont l'autonomie est fragilisée par l'état de santé, le handicap ou l'isolement.

L'installation est réalisée par le Conseil Départemental des Landes.

Le coût annuel s'élève à 120 € par téléalarme, dont 100 € financés par le CCAS et 20 € par le CIAS du Pays d'Orthe et Arrigans.

Ce service est donc entièrement gratuit pour le bénéficiaire.

► **Une aide financière ponctuelle** allouée aux personnes en difficultés passagères (bons alimentaires, de carburant, aide au paiement de factures d'eau ou d'électricité).

► **Une aide pour les retours d'hospitalisation et de maternité :** Le CCAS propose une aide financière destinée à contribuer au financement d'une aide-ménagère après une sortie d'hospitalisation à hauteur de 180 €/personne et par an sur présentation du bulletin d'hospitalisation et de la facture acquittée du prestataire de service (CIAS du Pays d'Orthe et Arrigans).

► **La distribution du colis de Noël** par les élus municipaux aux personnes âgées de 73 ans et plus. Un petit moment privilégié de convivialité et d'échange avec nos aînés.

► **Organisation de Rencontres intergénérationnelles à la résidence l'Esclaride** avec Aline Collin, Ludothécaire à la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans et les services du CIAS. Le 27 mars 2025, des élèves de notre école primaire sont venus par-

tager une après-midi pleine de rires et de complicité autour de jeux de société avec nos aînés. Cette journée s'est terminée par un petit goûter. Très bon petit moment de partage entre générations à renouveler !

Les services du CIAS du Pays d'Orthe et Arrigans en lien avec le CCAS

► Le portage de repas :

Le CIAS propose le service de portage de repas à domicile, en liaison froide, 6 livraisons par semaine pour 7 repas à un tarif de 7.50 €/repas. En partie déductible de vos impôts ou crédit d'impôt. Des menus de qualité, adaptés à votre régime si besoin.

► L'aide à domicile

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Orthe et Arrigans gère le service d'aide à domicile sur tout le territoire soit sur 24 communes. Son rôle est de favoriser le maintien des personnes âgées à leur domicile et de faciliter leur vie quotidienne. Les services proposés sont : aide-ménagère, auxiliaire de vie, garde de jour.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le CIAS au 05 58 73 00 73.

Vie et Partage : un soutien alimentaire toute l'année pour les personnes en difficulté

L'association Vie et Partage a pour mission d'apporter une aide alimentaire aux personnes en grandes difficultés (précarité, petits salaires, femmes seules avec ou sans enfants, retraités, familles monoparentales, étudiants) ne disposant pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins.

Vie et Partage fonctionne toute l'année et propose, pour une modique somme, des paniers alimentaires tous les lundis à la salle des associations.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter Monsieur Dominique BACQUET, Président de l'Association au 06 89 64 06 23

Pôle social à Peyrehorade

L'assistante sociale du pôle social a pour mission essentielle d'accompagner les familles et les personnes seules dans leurs démarches de la vie quotidienne et la réalisation de leurs projets.

Assistante sociale du secteur

Aurélié LAMARQUE

Maison Landaise de la Solidarité

133 Avenue de la Gare

40 300 PEYREHORADE

Tél : 05 58 41 08 98 du lundi au vendredi de 9h à 10h

Mél : aurelie.lamarque@landes.fr

Annie BOULAIN
2^{ème} adjointe en charge du social



Ecole

L'école publique de Saint-Lon-Les-Mines accueille les enfants de 3 à 10 ans de la maternelle petite section jusqu'au CM2.

L'inspection d'académie a répondu aux demandes de la Mairie et a procédé à l'ouverture d'une classe à la rentrée scolaire de septembre 2024.

Effectif à la rentrée 2025/2026 :

- PS, MS : 27
- GS, CP : 13
- CE1, CE2 : 19
- CM1, CM2 : 17
- TOTAL : 76 élèves

De nouveaux programmes scolaires en maths et français sont entrés en vigueur à la rentrée 2025. Pour tous les enfants de l'école, un projet pédagogique « activité théâtre » sera mis en place au premier semestre 2026 en partenariat avec une compagnie de Sainte-Marie-de-Gosse. Le conseil municipal a voté une subvention complémentaire de 1500 € pour la réalisation de ce projet.

Accueil périscolaire :

► La garderie

La garderie accueille les enfants scolarisés dès l'âge de 3 ans. Les enfants sont pris en charge par une équipe de 4 agents territoriaux qui proposent de nombreuses activités.

Horaires de la garderie : lundi, mardi, jeudi de 7h30 à 8h30 / de 15h30 à 18h30.

Mercredi de 7h30 à 9h00 et le vendredi de 7h30 à 8h30 / 15h à 18h30.

Le tarif : 0,40 € la demi-heure pour les familles non imposables et 0,50 € pour les familles imposables.



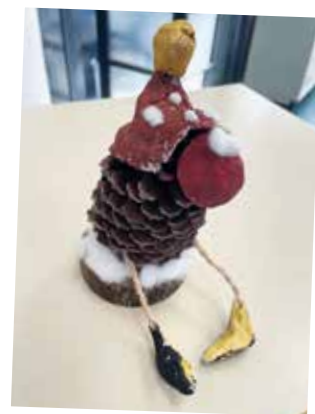
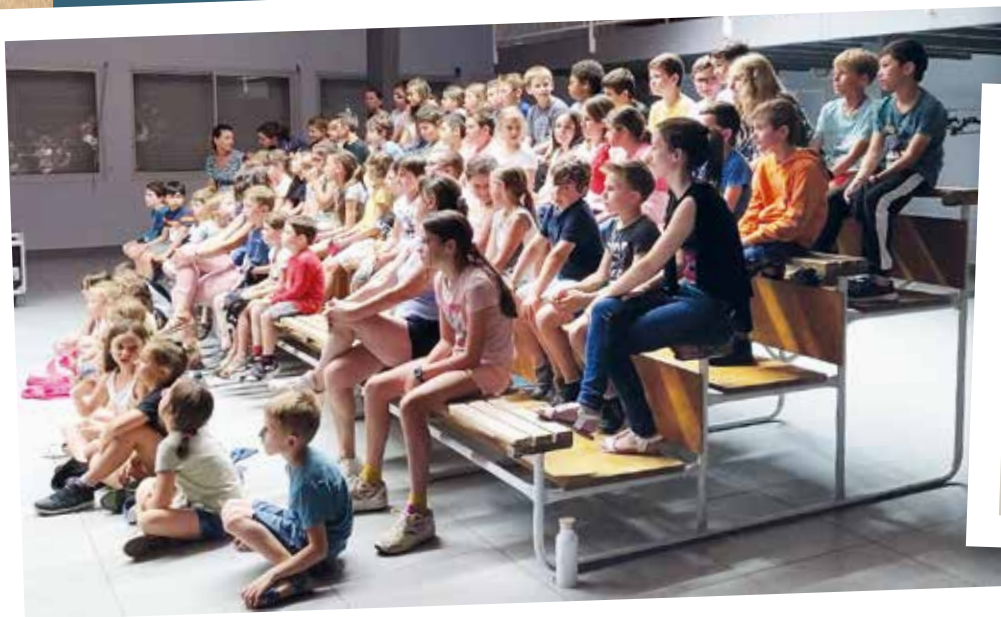
► La cantine

Ce service, proposé par la Mairie, est géré par l'Association Locale des Parents d'Elèves de l'école. Véronique assure la préparation des repas secondée par Maria et Danielle. Le choix des producteurs locaux en circuit court est privilégié.

Depuis le 1er septembre 2022, la Mairie a mis en place le dispositif dénommé « La cantine à 1 € ». En 2025, l'État ayant modifié les conditions d'éligibilité au dispositif, le conseil municipal a dû modifier la grille tarifaire. En fonction du quotient familial de chaque foyer, il est proposé 3 tarifs distincts : 1 €, 1,50 € et 2,40 €.

Thierry GUILLOT

1^{er} adjoint en charge des affaires scolaires



TAP

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) se tiennent chaque lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 16h45, pour les enfants du CP au CM2. Actuellement, une quarantaine d'enfants participent à ces activités enrichissantes et variées.

Les TAP sont conçus pour offrir aux enfants un moment de détente et d'épanouissement après la classe. Afin de répondre aux goûts et aux intérêts de chacun, des activités leur sont proposées. Parmi celles-ci, les enfants peuvent s'initier à des activités créatives, s'adonner à des ateliers culinaires, découvrir les arts du cirque, participer à des jeux sportifs, profiter d'un instant de musique apaisante ou encore plonger dans l'univers des livres à la bibliothèque. Cette année, le conservatoire de musique intervient également en proposant des activités autour du thème gascon. Cette collaboration enrichit notre programme en permettant aux enfants de découvrir et d'explorer la culture musicale de notre région, tout en développant leur sensibilité artistique.

Nouvel Agent

Nous souhaitons la bienvenue à Cléa Brisé qui intervient pendant les TAP ludothèque et lors de la pause méridienne depuis novembre. Son engagement et sa passion pour l'animation sont de précieux atouts qui contribuent à la qualité des activités proposées, permettant ainsi aux enfants de s'épanouir dans un environnement ludique et bienveillant.

La Cantine

Renouvellement du dispositif « Cantine à 1 € »

Le renouvellement du dispositif « Cantine à 1 € » a été mis en place en 2022 par notre municipalité pour une durée initiale de trois ans. Cette initiative de tarification sociale a été conçue dans le but d'apporter un soutien significatif aux familles et a bénéficié d'une aide financière de l'État, qui a été essentielle à son lancement.

Le conseil municipal a unanimement voté en faveur de la prolongation de ce dispositif, en adoptant une nouvelle convention pour les trois prochaines années. Cependant, il convient de souligner que les récentes orientations de l'État entraînent des restrictions budgétaires sévères pour les communes, en particulier dans le cadre de la réduction des dépenses publiques. À ce jour, l'aide financière de l'État a été drastiquement réduite de 60%, ce qui oblige notre collectivité à s'adapter.

Face à ces nouveaux défis financiers, le conseil municipal a pris la décision de modifier les tarifs de la cantine scolaire. Les nouveaux tarifs, en fonction du quotient familial, sont les suivants :

Tranche	Quotient Familial	Tarif
▶ Tranche 1	Entre 0 € et 1000 €	1 €
▶ Tranche 2	Entre 1001 € et 1600 €	1.50 €
▶ Tranche 3	Au-delà de 1600 €	2.40 €

Bibliothèque

Vous êtes-vous « évadé » cette année en lisant un livre ?

Sachez que l'inscription à la bibliothèque municipale est gratuite ainsi que le prêt des livres !

L'équipe des bénévoles : Chantal, Chrystel, Danièle, Eveline, Michèle, Séverine et Sylvie, vous accueille :

- ▶ Les mardis de 18h30 à 19h30
 - ▶ Les mercredis de 14h00 à 17h30 (avant 15h30 merci de vous adresser à l'agence postale)
 - ▶ Les vendredis de 14h00 à 15h30 (merci de vous adresser à l'agence postale)
 - ▶ Les samedis de 10h00 à 12h00
- Horaires hors vacances scolaires !

Les enfants des écoles (publique et privée) nous rendent visite les jeudis et vendredis après-midi.

Actuellement la bibliothèque compte 400 adhérents, tous âges confondus, du lecteur occasionnel au lecteur passionné et régulier.

Le budget annuel conséquent, alloué par la commune, permet l'acquisition de nombreux documents, romans classiques ou policiers, documentaires, bandes dessinées pour jeunes et moins jeunes, et bien sûr des albums pour les tout-petits.

L'atelier « Les petits débrouillards », proposé aux enfants de 8 à 10 ans en partenariat avec la CCPOA et suivi d'un goûter offert par la commune, a connu un franc succès.

Merci à toutes et à tous de faire vivre notre bibliothèque municipale.

Passez d'excellentes fêtes de fin d'année et sortez toujours accompagné... d'un livre.



Culture, Fêtes & Manifestations

L'année 2025 aura une nouvelle fois confirmé le dynamisme et la convivialité qui caractérisent notre commune. La présence de nombreux Saint-Lonnais aux différents événements proposés témoigne de l'attachement de chacun aux traditions locales et au plaisir d'être ensemble.

► Ainsi, dès **le 4 janvier**, la cérémonie des vœux a rassemblé un grand nombre d'habitants venus écouter le bilan de l'année écoulée, s'enquérir des projets à venir et partager un moment convivial.

► Quelques semaines plus tard, **le 1^{er} mars**, le repas des anciens a réuni plus de 150 convives pour un moment propice aux échanges et aux souvenirs partagés.

► **Le 3 mai**, la mayade a apporté sa touche de couleur et de tradition avec la plantation du pin par les jeunes de la classe.

► **Du 7 au 9 juin**, la commune a ensuite eu le plaisir d'accueillir les amis de Champagnac, consolidant les liens d'amitié tissés au fil des années entre les deux villages jumelés.

► Puis, l'été a débuté en fanfare avec deux événements musicaux : **Le 21 juin**, la Fête de la musique a rassemblé artistes locaux et spectateurs enthousiastes. Ensuite, **le 3 juillet**, la chorale Avanti s'est produite dans l'église à l'occasion du festival international de chant choral du Pays d'Orthe.

► Les Saint-Lonnais ont aussi répondu présents pour la première participation de la commune au Festival des Nuits étoilées. **Le 16 juillet**, une centaine de spectateurs a ainsi profité de la douceur de la soirée avec la projection en plein air du film « Les petites victoires ».

► Gros succès également pour le marché des producteurs qui, **le 8 août**, a mis à l'honneur les produits du terroir et les traditions locales.

► Enfin, le point d'orgue de la saison reste les fêtes de Saint-Lon, organisées **du 22 au 25 août**. Quatre jours d'animations qui se sont déroulés dans une ambiance joyeuse et fédératrice. Ces festivités ont également été l'occasion d'inaugurer le kiosque, un nouvel équipement qui laisse présager de beaux moments festifs, musicaux et culturels !

L'équipe municipale salue l'engagement des associations et des bénévoles dont le dévouement contribue à faire vivre notre commune tout au long de l'année.

Binh DUCAMP, en charge des festivités
et Audrey LESBATS, déléguée à la culture



La Passem

La Passem, c'est une course relais qui parcourt la Gascogne.

Organisée tous les deux ans par l'association Ligams, elle présente deux objectifs majeurs : promouvoir la *lenga nosta* (notre langue, l'occitan gascon) et collecter des fonds nécessaires à des projets en sa faveur.

En 2026, la Passem va parcourir près de 2 000 km, elle partira de Bedous en vallée d'Aspe le 30 avril et elle arrivera à Anglet le 9 mai après avoir parcouru - jour et nuit, sans interruption - près de 2 000 km. Elle aura traversé les territoires du Béarn, Tursan, Chalosse, Comminges, Bigorre, Couserans, Armagnac, Gers, Lot-et-Garonne, Gironde, Landes et enfin Bas-Adour.

La course passera à Saint-Lon le vendredi 8 mai en soirée. Alors n'hésitez pas à soutenir les coureurs en venant chanter, danser, en finançant un ou plusieurs kilomètres ou bien en chaussant vos baskets pour porter le témoin !

Plus d'informations sur : lapassem.com



Musées

"Petit par la taille mais grand par le contenu". Ces quelques mots déposés dans le livre d'or du musée soulignent la richesse des éléments présentés dans cet espace mémoriel installé dans une salle de classe de l'ancienne école.

Deux grandes thématiques y sont abordées :

► L'histoire de la mine

Témoignages, objets, audioguide et collections géologiques évoquent les ressources du sous-sol saint-lonnais et relatent l'exploitation de la mine de lignite, du XVIII^e siècle jusqu'à sa fermeture en 1949.

► L'histoire de l'école

Du début du XIX^e siècle à nos jours, cet espace d'exposition raconte l'histoire de l'éducation en France à travers l'exemple de notre village. Photos, dessins et bureaux d'écoliers nous (re)plongent dans un passé pas si lointain.

Entrée libre.

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h45-15h30

Samedi : 9h-12h

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à l'agence postale, à la bibliothèque municipale ou à la mairie (05 58 57 80 53).

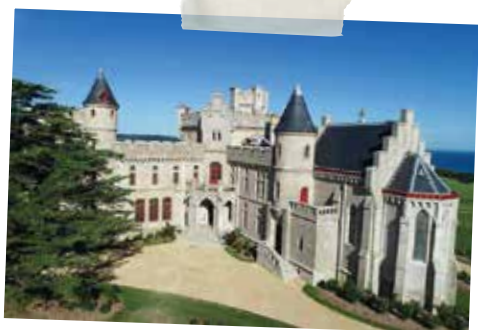


École publique

L'année scolaire 2024-2025 s'est clôturée par la fête de l'école le samedi 27 juin.

Les élèves avaient préparé un spectacle mêlant chant, danse et théâtre autour du thème des musiques du monde ; avec le concours de Yasaman, intervenante du Centre de Formations Musicales.

En fin d'année, les élèves ont également pu découvrir le patrimoine du Pays Basque à travers la visite du château d'Abbadia et des grottes de Sare.



En découvrant l'association des Restos du cœur, les élèves de CE2-CM1 ont décidé de participer à leur action en offrant un colis à l'antenne de Peyrehorade.



La rentrée scolaire 2025 s'est déroulée dans la bonne humeur. Comme c'est la coutume, les parents ont été accueillis avec un café offert par le CLPE et les enfants ont retrouvé leurs camarades et rencontré leurs enseignants.

Cette année, plusieurs actions éducatives et culturelles sont prévues :

- un projet théâtre en partenariat avec Sandra Villegas de la compagnie Décroche la lune
- un projet rugby en partenariat avec le Peyrehorade Sport Rugby
- des sorties pour assister à des spectacles organisés par les Jeunesses Musicales de France et La ligue de l'enseignement
- des rencontres sportives avec l'école Notre Dame
- des moments forts habituels comme le marché de Noël et la fête de l'école

Nous remercions la municipalité et les parents d'élèves pour leur soutien constant et leur engagement au service de la vie de l'école.

L'équipe enseignante



Conseil local des parents d'élèves de l'école publique

Notre association réunit des parents bénévoles unis par un objectif commun : collecter des fonds pour soutenir les projets pédagogiques des enseignants et ainsi rendre le quotidien de nos enfants encore plus agréable et enrichissant.

Nous avons le plaisir de partager avec vous les moments forts de cette belle année scolaire 2024-2025.

- L'année scolaire a commencé par le traditionnel café de la rentrée pour une reprise en douceur.
- Suivi d'acquisition de divers matériels, allant de jeux éducatifs à des livres, en passant par des équipements sportifs, qui ont enrichi les activités proposées à nos enfants et ont contribué à rendre leur quotidien plus agréable.
- Les festivités de Noël pour les enfants, le Carnaval et les chocolats de Pâques ont ajouté une note de gaieté à la vie de nos élèves.



► En collaboration avec l'équipe enseignante, nous avons eu le plaisir d'organiser notre tout premier « Marché de Noël » au sein de l'école. Cet événement a été une belle occasion de partage et d'échange, et nous avons hâte de renouveler cette expérience qui a plu aux petits comme aux grands !

► La Fête de l'école a également été une réussite, grâce au soutien de l'équipe pédagogique. L'après-midi a été animé par de nombreuses activités, débutant avec Christophe de POMN qui a initié avec enthousiasme de nouveaux pelotaris. Julia et Jessika de la section Danse du Fronton St-Lonnais ont apporté une belle touche festive en proposant des initiations à la danse.

► Sandrine de Tous en Cirk, quant à elle, a fait le bonheur de tous, avec ses ateliers circassiens et sa délicate barbe à papa appréciée des petits gourmands.

► Nous avons terminé cette belle journée par un repas convivial, une occasion parfaite de se retrouver et de célébrer ensemble cette année scolaire.

En fin d'année, nous avons également reversé une contribution de 25 € par enfant à la coopérative scolaire témoignant ainsi de notre engagement envers les initiatives scolaires.



► N'oublions pas nos parents bénévoles, qui ont joué un rôle essentiel en tenant divers stands de jeux de kermesse, créant une atmosphère joyeuse et conviviale. La journée s'est poursuivie par un spectacle de fin d'année orchestré par nos enseignants, qui ont mis en valeur le talent de nos élèves.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude à la Municipalité pour leur soutien ainsi qu'à toute l'équipe pédagogique, périscolaire et de la cantine, qui œuvre chaque jour pour le bien-être et l'épanouissement de nos petits élèves. Nous tenons à saluer Marie-Eve DANÉS et Alexis DEABREU, qui n'ayant plus d'enfants à l'école, s'apprêtent à explorer de nouveaux horizons. Leur engagement au sein de notre association ces dernières années a été précieux, et nous leur souhaitons le meilleur pour la suite de leur chemin.

Et parce qu'une belle aventure continue toujours avec de nouveaux visages, nous avons le plaisir d'accueillir Amélie BANCAL et Lucas HUREL dans l'équipe ! Bienvenue à eux deux.

Les membres du bureau

École privée Notre-Dame

Un engagement durable pour l'environnement

Au cours de l'année 2025, l'école Notre-Dame a poursuivi sa démarche de sensibilisation à la protection de l'environnement. Grâce à l'implication conjointe des parents d'élèves et de l'équipe de l'OGEC, le champ situé à l'arrière de l'établissement a commencé à être réhabilité afin de devenir un espace vert dédié à l'apprentissage et à la détente.



Les élèves ont participé à plusieurs projets éducatifs à dimension écologique, parmi lesquels :

- Un travail sur la gestion des déchets, mené en partenariat avec le Sitcom et l'association Surfrider ;
- La participation au défi "Ma Petite Planète", visant à encourager les écogestes du quotidien ;
- Diverses actions de sensibilisation et initiatives concrètes en faveur de la préservation de la planète.



Cette mobilisation collective a été récompensée en juin par l'obtention du label "Éco-École", qui distingue les établissements engagés dans une démarche de développement durable. Cette reconnaissance constitue une fierté partagée par les élèves, l'équipe éducative et les familles, et renforce la volonté de l'ensemble de la communauté scolaire de poursuivre cette dynamique environnementale.

À l'occasion de la fête de l'école, les élèves ont présenté un spectacle sur le thème de la nature et du développement durable, illustrant les quatre saisons et les valeurs portées par le projet.

Pour l'année scolaire en cours, l'établissement a choisi d'orienter ses activités pédagogiques autour d'un nouveau thème : un voyage à travers le temps, à la découverte de l'histoire et des racines communes. Ce projet annuel promet de nombreuses activités éducatives, découvertes culturelles et moments de partage.



Les associations et leurs responsables

► Anciens Combattants

R. Jullian : 05 58 57 63 34

r.jullian@orange.fr

► Association Communal de Chasse

R. Libier : 05 58 57 87 82

► Conseil Local des Parents d'Elèves de l'école publique

S. Robert : 06 09 55 27 90

clpe.saintlonlesmines@gmail.com

► A.P.E.L. (Parents d'élèves école privée)

B. Vergez : 06 69 20 24 12

apelecolenotredame.stlon@gmail.com

► OGE

E. Graciet : 06 81 05 65 21

petitecoste@sfr.fr

► Antenne du Conservatoire de Musique des Landes

Secrétariat : 05 58 77 10 00

sud@conservatoire40.fr

► Comités des Fêtes

M. Darracq : 06 31 07 21 04

mathieudarracq@orange.fr

M. Petrissans : 06 83 88 41 13

petrissans.marine@gmail.com

► Donneurs de Sang

M. Matabos : 05 58 57 83 95

matabos.michel40@orange.fr

► Familles Rurales

C. Rochette : 06 11 35 39 40

rochette.c@wanadoo.fr

famillesrurales40300@gmail.com

► Foyer des Jeunes

M. Larrouquette : 06 82 43 26 27

marclarrou@gmail.com

J. Larrivière : 06 71 75 34 80

jean.larriviere@hotmail.fr

► Fronton St-Lonnais

F. Lambert : 06 83 06 64 98

plambert40@gmail.com

- Section Gym et Pilates

P. Blanc : 06 45 74 48 06

H. Lejembre : 06 77 13 58 94

gym.frontonstlonnais@gmail.com

- Section Danse

E. Durquety : 06 74 01 38 44

elodiedurquety@gmail.com

- Section Pelote

Y. Larbere : 06 14 47 97 20

fergusson.40@gmail.com

- Section Tennis

G. Volny-Anne : 05 58 57 66 87

volny.g@orange.fr

► Lou Youens de d'Aouts Cops

(les jeunes d'autrefois)

J.-M. Dulucq : 06 82 85 62 81

lydac40@gmail.com

► Orthe Main Nue

C. Lafitte : 06 86 16 85 83

pomn@hotmail.fr

► St Barthélémy (restauration Eglise)

J. Forsans : 05 58 57 68 50

jacques.forsans@sfr.fr

► St-Lon Solidarité

R. Larrodé : 05 58 57 67 88

roger.larrode@orange.fr

► Yoga

M. de Lataillade : 06 82 41 57 30

marie2lataillade@gmail.com

► Los Tranquillos

A. Martinez : 06 82 51 10 30

lestranquillos@hotmail.com

► L'Atelier du Mot

J.-F. Blanc : 05 58 56 92 31

jeanfrancois.blanc@wanadoo.fr

► Comité de Jumelage

P. Dulhoste : 06 22 78 56 38

comitejumelagestlon@orange.fr

► Les Trésors du Vietnam

B. Ducamp : 06 32 46 83 98

les.tresors.du.vietnam@gmail.com

► Vie et Partage Landes

D. Bacquet : 06 89 64 06 23

vie-et-partage-landes@orange.fr

► Les P'Oses de Dali

D. Darracq : 06 74 14 37 62

N. Baratchar : 06 30 80 40 88

lesposesdedali@gmail.com

► Tous en Cirk

S. Foixat : 06 62 13 46 66

tousencirk@gmail.com



Saint Lon Solidarité 2025

Saint-Lon-Solidarité - Qu'es aquo !

C'est une équipe de bénévoles qui a décidé, il y a un peu plus de 25 ans maintenant, de consacrer du temps et de l'énergie au service des autres de manière complètement désintéressée.

En effet, il s'agit d'organiser des manifestations sur la commune pour recueillir des fonds qui sont entièrement reversés à des organismes caritatifs reconnus d'utilité publique.

Ainsi, cette année, notre association a réalisé un don, à hauteur de 8500 €, réparti de la manière suivante :

- ▶ Restaurants du Cœur : 1500 €
- ▶ Croix Rouge : 800 €
- ▶ Des mains et des Signes : 800 €
- ▶ Secours Populaire : 900 €
- ▶ Amnesty International : 500 €
- ▶ Ligue contre le cancer : 1000 €
- ▶ Centre Communal d'Action Sociale : 3000 €

Saint-Lon-Solidarité est ouverte à tous ceux qui souhaitent s'investir pour une noble cause, donner un peu de son temps et de son énergie pour essayer d'aider les autres.

C'est notre seule raison d'être.

Je précise encore une fois que cette association n'a aucun caractère politique ou confessionnel. Depuis sa création, le Maire en est le président.

Ouverte à tous, venez nous rejoindre et apporter votre force, vos idées et surtout votre bonne humeur. De nombreuses actions sont encore prévues en 2026. Les besoins de notre société sont immenses et la SOLIDARITE plus que nécessaire.

Le Président
Roger Larrodé



Association Vie et Partage Landes

Depuis 2018, l'Association Vie et Partage Landes œuvre pour apporter soutien et solidarité aux habitants de la commune et des communes avoisinantes, en distribuant chaque semaine des paniers composés de produits frais et secs, grâce à notre partenariat avec la Banque Alimentaire.

Chaque rencontre est un moment de partage et d'écoute, où un simple panier devient bien plus qu'un soutien alimentaire.

Aujourd'hui, nous faisons face à de nouvelles difficultés : la Banque Alimentaire ne peut plus récupérer autant de produits qu'auparavant dans les magasins. Pour continuer à offrir des fruits, légumes et produits essentiels, nous faisons appel à la générosité de tous : magasins, maraîchers, ou simples connaissances de maraîchers, chacun peut contribuer à ce que notre action perdure.

Grâce à votre aide, nous pourrions continuer à semer chaque semaine un peu de solidarité, de sourire et d'espoir auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Chaque don, chaque geste compte, et ensemble, nous faisons vraiment la différence.

Le Président
Dominique Bacquet



🌀 Lous Youens de d'Aouts Cops

L'année 2025 s'est écoulée aussi bien que celle de 2024, la nouvelle équipe a pris son rythme de croisière et a assuré sur l'ensemble des activités.

Les bals, rendez-vous traditionnels du club, ont déplacé près de 1280 personnes les dimanches après-midi, ce qui conforte le succès de cette activité. Les bons résultats financiers des bals et des lotos nous permettront d'offrir à nos adhérents le repas de fin d'année du 6 décembre 2025 (non déroulé au moment de l'écriture de ce texte) et qui a rassemblé en 2024 près de 160 personnes, et l'octroi d'un coffret-cadeau aux plus âgés des membres ne pouvant assister à nos activités, 17 ont pu profiter de ce geste en 2024.

Autre satisfaction de l'année, le déplacement en mai de l'activité pétanque du parking de la salle des associations vers les terrains de « L'Esclaride ». Certes ces terrains sont récents et ont besoin de vieillir, quelques petits travaux supplémentaires feront de ces terrains de bonnes pistes de jeu. Un rendez-vous hebdomadaire, le jeudi après-midi, ouvert aux membres hommes et femmes désireux de passer un moment de convivialité sous l'ombre, modeste parfois, des marronniers voisins. La salle proche offrant un lieu dédié à la belote quand la météo est capricieuse. En octobre cette même salle a été mise à contribution pour la nouvelle activité des « Jeux du jeudi », rendez-vous consacré aux jeux de cartes et de sociétés. Les portes sont ouvertes à tous les membres. La gymnastique du lundi rassemble 23 membres avec une parité entre St Lonnais et extérieurs.



Nos sorties, d'abord celle du 23 mai dans une cidrerie à Usurbil (Espagne). La journée commença par la visite, à Bayonne, de la conserverie Ibalidia où jambons et saucissons suspendus sur nos têtes ont titillé notre appétit croissant (photo 1), le 24 juillet à Dantcharria sortie historique et annuelle consacrée au ravitaillement estival avec la découverte de l'Asinerie de Pierretoun à Labastide-Clairence (photo 2) et le frugal repas à Dantcharria, la journée de la palombe le 17 octobre au col de Gamia où nous avons apprécié la palombe cuite de deux façons, après la visite le matin de la Collégiale Royale de Roncevaux (Photo 3) en pays basque espagnol, première étape en Espagne sur le chemin de St Jacques de Compostelle en venant de St Jean Pied de Port, un site remarquable et une découverte pour l'ensemble du groupe.

La galette du nouvel an, le repas du printemps et le repas d'automne, ce dernier étant confectionné et servi par le conseil d'administration, ont permis aux adhérents de profiter de moments d'échanges, de convivialité et de rencontres.

Une petite déception cependant, notre défaite au budget participatif citoyen 2025 peut être un manque de motivation de tous mais surtout un manque cruel de votants, cette subvention nous aurait permis d'équiper la salle de l'Esclaride de tables et de chaises à demeure et d'éviter les va-et-vient des équipements. Bravo aux vainqueurs, que leurs projets arrivent à terme.

Je tiens à remercier encore, comme chaque année, les nombreux bénévoles qui viennent nous accompagner dans la manutention de tables, chaises et qui donnent de leurs temps pour que notre association vive. Merci à eux.

Au nom du conseil d'administration de « Lous Youens De D'aouts Cops » je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2026.

Le Président
J.-Michel DULUCQ

Comité de jumelage

L'assemblée générale 2025 a eu lieu le 14 février 2025 : 104 adhérents participent au Comité de Jumelage.

Les LOTOS 2025 :

Le CDJ a participé à 3 lotos :

- ▶ Les 29 et 30 mars avec l'association des Anciens,
- ▶ le 6 septembre le CDJ a organisé seul le loto,
- ▶ le 26 octobre avec l'ACCA et le Comité des Fêtes.

A noter que le bénéfice de ces trois animations a permis de financer en partie la réception de nos amis du Cantal.

Pentecôte 2025 :

Les 7, 8 et 9 juin 2025, le Comité de jumelage était en fête.

Une trentaine de Champagnacois avait fait le déplacement depuis le Cantal pour officialiser les liens qui unissent désormais nos deux communes.

C'est un programme 100% landais qui les attendait :

- ▶ Samedi 7 juin : après une réception officielle, un repas animé par une banda.
- ▶ Dimanche 8 juin : une journée découverte en Chalosse et pays d'Orthe et Arrigans en bus.
- ▶ Lundi 9 juin : un repas typiquement régional a clôturé ce week-end de 3 jours de festivités marqués par la joie des retrouvailles et des échanges au sein des familles Saint-Lonnaises.



Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans la préparation et la réalisation de cet événement, la Municipalité ainsi que tous les Saint-Lonnais qui ont pris part à la fête. Grâce à la participation de tous, le week-end a été intense en partage, en découvertes et en émotions.

Tout au long de ces trois jours, des promesses de retrouvailles ont été échangées. Rendez-vous est donc donné pour Pentecôte 2026... Mais à Champagnac cette fois-ci !

DATES A RETENIR en 2026 :

- ▶ Vendredi 20 février : Assemblée générale.
- ▶ Samedi 21 mars : Soirée Orientale.
- ▶ Samedi 11, dimanche 12 avril : Lotos avec LYDAC.
- ▶ Samedi 23 dimanche, 24 lundi 25 mai :
Sortie à CHAMPAGNAC
(ouvert à tous les adhérents)
Contact Patrick : 06 22 78 56 38

Mail : comitejumelagelstlon@orange.fr

Cotisation 5€ par personne (gratuit pour les mineurs).

Le président
Patrick Dulhoste



Familles rurales

Présente sur la commune depuis 42 ans l'Association Familles Rurales de Saint-Lon-les-Mines et du Pays d'Orthe a su au cours de ces nombreuses années agir en faveur des familles.

Elle adhère à Familles Rurales nationale reconnue d'utilité publique.

Elle propose des activités qui participent au dynamisme rural et au soutien de l'engagement associatif : la marche niveau 1 et 2 et la randonnée, le parcours du cœur rendez-vous annuel avec 2 parcours de marche, l'atelier langue des signes, l'atelier cuisine, l'atelier informatique, l'atelier couture - tricot - loisirs créatifs, les après-midis jeux de société, le Brain ball, les ateliers Asept, l'atelier prévention et secours civique niveau 1, les sorties culturelles, l'opération boîtes de Noël pour les plus démunis au profit de la croix rouge de Peyrehorade.

Les points forts de l'année 2025 :

- L'organisation avec le Comité des fêtes de la marche gustative.
- Le voyage à Nérac le 16 septembre
- La création d'un atelier loisirs créatifs (broderie Sashiko, stumpwork, autour du végétal, carte pop-up, paperolle, mizuhiki)
- Création du cercle généalogique animé par Fabrice Lambert (4 séances /mois)
- Installation dans un local municipal situé dans l'ancienne école publique.

Pour tout renseignement :
famillesrurales40300@gmail.com

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2026 .



L'atelier du mot

Cette septième édition de L'EMOI DES MOTS engageait le pari d'une confirmation du formidable bond réalisé lors de l'édition précédente.

Dans un contexte difficile pour la culture, les résultats sont au-delà de nos espérances. Les objectifs du Collectif de l'Atelier, qui anime ces Rencontres, ont tous été atteints, avec notamment une fréquentation qui a franchi la barre des 2500 personnes.

Saint-Lon-les-mines, épiscentre de l'association, a accueilli encore une fois des rencontres de grande qualité :

► **YVES JAMAIT** – il est l'un des grands auteurs-compositeurs de la chanson française d'aujourd'hui. Il a su embarquer le public dans son univers à fleur de peau. Plus de 200 personnes ont pu profiter de ce moment exceptionnel de sensibilité.

► **DANIEL CHAVAROCHE** – Le conteur du Périgord est venu nous faire partager sa « Racontade » peuplée de troubadours, de paysans, de gabarriers, de croquants, mais aussi d'inévitables manieurs de ballons ovales. Sans oublier toutes les bêtes qui ont causé nos peurs d'enfant.

► **NAJAT VALLAUD BELKACEM** – Universitaire, ancienne ministre, elle nous a fait réfléchir, preuves à l'appui, à cette école où la ségrégation est devenue un véritable fléau, et à tous les chemins possibles pour essayer de réinventer un enseignement où la mixité serait au cœur des solutions.

► **COMPAGNIE NO KILL- Léon LENCLOS** nous a transporté dans un univers où l'irréel devient banal, où le quotidien devient extraordinaire. Tout en dessinant sur un paper-board, Léon nous a raconté des histoires fausses et des vérités stupéfiantes.

► **PIERRE BLANC** – Le Saint-Lonnais ne jouait pas à domicile, mais a présenté sa conférence « Géopolitique et climat », devant un parterre bien fourni, à la médiathèque de Labatut.

L'EMOI DES MOTS, c'est aussi des retombées économiques pour le territoire et notamment pour Saint-Lon-Les-Mines : 47 nuitées - 101 repas et 3 producteurs locaux associés.



Association St-Barthélémy

L'année 2025 se termine et nos articles appellent à faire un simple bilan de l'année écoulée.

Pour se faire, il nous faut constater le bon et le moins bon.

Commençons par le bon :

- L'association continue, par son engagement (entretien de l'église) à organiser des lotos. Nous remarquons avec plaisir et pour toutes des associations St-Lonnaises les bons résultats de nos lotos.
- Nous constatons également la bonne marche des cloches qui étaient restées muettes durant de longs mois courant 2024.
- La porte d'entrée de l'église a retrouvé un peu de couleur.
- La restauration des deux derniers tableaux est en cours de réalisation (le premier la Vierge à l'enfant d'après Murillo devrait sûrement être le cadeau de Noël, le deuxième la Sainte Famille en compagnie d'un ange, très abîmé, sera terminé courant 2026).

Continuons par le moins bon :

- La réparation de l'éclairage intérieur nécessite le remplacement de nombreux spots. Malgré les rappels incessants envers l'entreprise concernée, nous souhaitons une intervention plus éclairée en 2026.
- Nous sommes envahis par une multitude de pigeons prenant refuge dans les combles, côté retable de l'église.
- Le non-accès au clocher ayant déjà été résolu par nos employés communaux.
- Les innombrables fientes parsemées sur le parvis témoignent leur présence. Il faudra très certainement et gentiment résoudre ce problème.

Poursuivons avec le mauvais :

- Les réseaux sociaux ou les journaux, vous ont appris des actes insensés, notre église n'a pas été épargnée (tabernacles fracturés et accessoires volés (ciboire, hosties consacrées). Ces deux portes de tabernacles n'étant toujours pas été réparées faute de professionnels. Nous sommes vraiment consternés par cette méchanceté qui pourrit notre existence.

Finissons par l'espérance :

- Chaque année, nous concluons nos messages en présentant nos vœux de bonne année. Alors pour 2026 : Osons l'Espérance.

Jacques Forsans

Foyer Saint-Lonnais

FOYER
SAINT LONNAIS

2025 s'achève et voici l'heure du bilan.

Cette année encore le Foyer a proposé ses activités phares.

Lors de l'Assemblée Générale du 17 janvier, le Conseil d'Administration a été renouvelé, et a élu un nouveau bureau : Marc Larrouquette et Jean Larrivière sont co-présidents, Sylvain Matabos et Isabelle Lespes sont secrétaire et secrétaire adjointe et Thierry Forsans-Sibé et Anne-Marie Delmon sont trésorier et trésorière adjointe. Nous remercions Mélanie Forsans-Sibé pour son implication à la présidence durant ces 10 dernières années.

► Le Théâtre

Le spectacle 2025 a réuni sur scène près de 40 comédiens et danseurs. En première partie, l'atelier théâtre dirigé par Loïc Labaste, en collaboration avec Julia Bruel, de la section danse du Fronton Saint-Lonnais, a présenté une nouvelle comédie musicale, "Peter Pan". En deuxième partie, la troupe adulte a joué une pièce de Franck Didier nommée "Sale Attente".

Sur les 4 représentations, quelque 1300 spectateurs ont pu profiter de ce spectacle entre émotions diverses et rires.



► Le Potluck

Le 13 juillet, Yves Couret nous a ouvert les portes de sa ferme afin de partager ce temps convivial cher aux Saint-Lonnais. Comme chaque année, l'originalité des recettes proposées a ravi les papilles des quelque 100 convives pour cette joyeuse soirée, animée par notre DJ Axel.

► La Heste dou Ploc

La soirée a eu lieu le 5 août, à la salle des Associations. Forte de son succès, ce sont 930 repas servis comprenant les convives, les bénévoles et les musiciens Amollois.

Cette Heste dou Pioc réunit toutes les générations et rassemble de très nombreux bénévoles. Nous remercions tous les participants, à table ou à l'organisation. Un merci particulier aux cuisiniers pour leur recette secrète de poulet grillé si savoureuse.

► La scène d'automne

Le 28 novembre, sur la scène du Foyer, des artistes musiciens, chanteurs, ou encore lecteurs se sont succédé sur le principe de la scène ouverte durant 1h30. Ce moment que nous affectionnons tant s'est clôturé par le pot de l'amitié et un partage entre les artistes et le public.



► La section montagne

Les quelque 25 membres de la section affectionnent tout particulièrement se retrouver et partir à la découverte et ascension des massifs pyrénéens que ce soit en vallée d'Aspe, d'Os-sau, Aragon... Cette année, 20 sorties étaient au programme sur un week-end, ou une journée. Si vous êtes tentés pour l'aventure montagnarde, vous pouvez prendre contact avec : Myriam Blanc 06 18 17 42 98 ou par courriel : sectionmontagne@foyerstlonnais.fr

Une belle synergie entre les associations du village s'est installée depuis plusieurs années permettant de proposer aux habitants des activités diverses et très variées. Chacun peut ainsi trouver une place adaptée à ses envies aussi bien en tant qu'organisateur que participant.

L'ensemble du Conseil d'Administration vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et espère vous retrouver nombreux en 2026 à l'occasion des 60 ans du Foyer.

Plusieurs surprises seront au programme...

Pour le Conseil d'administration
Marc Larrouquette et Jean Larrivière

Donneurs de sang

L'amicale des donneurs de sang poursuit son engagement et sa collaboration auprès de l'EFS tout au long de l'année 2025.



Le don du sang est essentiel dans la vie des malades sans quoi l'avenir serait moins serein. Cet acte repose sur des valeurs altruistes et citoyennes, il permet de sauver des vies, il est aussi indispensable pour les urgences comme pour le traitement de certaines maladies.

Les bénévoles de l'association ont à cœur de poursuivre leur action en rendant les collectes conviviales.

En 2025, nous avons participé à 4 collectes :

- le 17 Janvier à Heugas : 50 dons
- le 25 Avril à St-Lon : 53 dons
- le 3 Juillet à Heugas : 36 dons
- le 17 Octobre à St-Lon : 41 dons avec 7 nouveaux donneurs sur l'année écoulée.

En 2026, 4 nouvelles collectes sont déjà prévues :

- le mardi 13 Janvier à Heugas
- le vendredi 24 Avril à St-Lon
- le vendredi 3 Juillet à Heugas
- le vendredi 23 octobre à St-Lon

Le recrutement de nouveaux donneurs ainsi que la fidélisation des anciens restent une priorité afin d'assurer l'auto-suffisance nationale.

Les efforts fournis ne sont pas vains... Lors de la collecte de Juillet à Heugas, un jeune homme, ayant bénéficié de nombreuses transfusions, est venu chaleureusement remercier l'EFS, l'association mais aussi l'ensemble des donneurs pour leur action commune envers les malades. Alors, restons mobilisés !!!

Merci à tous les donneurs, les bénévoles, les municipalités de St-Lon et Heugas ainsi qu'aux associations qui nous soutiennent.

A vous tous, meilleurs vœux pour cette nouvelle année et venez donner !!!





POMN : Pays d'Orthe Main Nue

A l'heure où j'écris ces lignes, le Saint-Lonnais Tom Glize est dans l'avion qui mène l'équipe de France de Frontball aux Championnats du Monde qui se disputeront à Mexico durant toute une semaine.

Tom, grâce à son titre de Champion de France obtenu en août dernier et à son implication au cours des présélections, a été choisi avec le prodige Allande Chapelet d'Arbonne pour représenter notre pays dans la catégorie des moins de 23 ans garçons. C'est le 8^{ème} international du club et le 5^{ème} du village après Amédée et Etienne Lafitte, Brice Calléjas et Vincent Bassibey. Revenir avec une médaille serait un exploit puisque plus de 30 pays seront présents. Pour qu'il nous emmène un peu avec lui, nous lui avons offert un béret floqué des logos du club, du village, de la communauté des communes, du département et du comité des Landes de pelote, et nous lui avons lancé le défi de le porter s'il doit monter sur le podium ! Croisons les doigts...



Un champion de France, 2 finalistes et leurs supporters

La saison a été marquée par un autre titre de champion de France, celui obtenu par Amaury Fernon et le Sordais Timéo Gaillard en mur à gauche M19 (les anciens cadets). Notre club a également remporté pour la 1^{ère} fois depuis sa création le titre de Champion des Landes 1^{ère} série en place libre, grâce à Ronan Mendy et Jean-Philippe Bénesse, que nous n'avons toutefois pas beaucoup peiné à former...



1^{er} titre de Champion des Landes 1^{ère} série pour POMN

Mais d'autres « vrais » enfants du village se sont illustrés durant cette saison : ont obtenu 1 titre de champion des Landes Léandre Ducamp, Amaury Fernon, Lionel Gibert, Romain Guenou, Léa Pommiers, Adrien Pourteau et Noa Carrasco dont c'était la première saison de main nue, 2 titres pour Lucas Goncalves qui évolue dorénavant à Bardos, et 3 pour Pierre Fernon et Toan Cavrot ; 5 joueurs ont disputé un quart de finale du Championnat de France, Toan Cavrot, Anselme et Léandre Ducamp, Clément Guenou, Théo Pénicaud ; Pierre Fernon en a disputé 2, Amédée Lafitte a perdu 30 à 29 en 1/2 finale du Championnat de France place libre seniors et Gaetan Siberchicot est monté sur la 2^{ème} marche du podium en Frontball Nationale B.

L'école de pelote se porte bien même si nous connaissons quelques problèmes de recrutement chez les plus jeunes. Le groupe des seniors se consolide mais les résultats sportifs se font un peu attendre. Chez les loisirs, l'assiduité aux entraînements du lundi soir a l'air de payer puisque Bastien Ducamp a atteint la finale du tournoi de Biaudos et que Nicolas Laville et Thomas Peyres ont remporté celui de Rivière.

Quoiqu'il en soit, petits et grands, garçons et filles, très sportifs ou moins, il y a chez nous de la place pour tous. N'hésitez pas à pousser la porte, nous ferons en sorte que vous ne soyez pas déçus.

Bonne année à tous !



En loisir, ça joue comme en championnat, sauf qu'on s'habille n'importe comment...



Association Communale de chasse

Enfin du renouveau

Cela ne s'était pas produit depuis 20 ans. Un jeune de 16 ans, Giovanni Davan, a passé avec succès les épreuves pratiques et théoriques du permis de chasser. Il rejoint donc notre association au même titre que trois autres nouveaux chasseurs habitant désormais notre village. Au niveau national, le nombre de chasseurs est en baisse constante, en cinquante ans 1 250 000 chasseurs ont disparu. Nous sommes aujourd'hui 950 000 et l'érosion se poursuit inexorablement au rythme de 25 000 par an.

Loup y es-tu ?

Cet été le loup a été formellement identifié par les services de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) sur les communes de Bardos, Castets, Herm et Bélus. Oui vous avez bien lu : Bélus.



Le dernier loup avait été tué en France en 1934. Dans les années 80 il a colonisé le parc du Mercantour et a essaimé depuis dans toute la France jusqu'au Finistère. En 1520 François 1er créa un corps d'officiers chargé de la chasse au loup. Ces officiers deviendront les lieutenants de loupeterie.

Les loupeteriers sont chargés de la destruction des nuisibles rebaptisés aujourd'hui ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts).



Les présidents du Pays d'Orthe et Arrigans assistent à la première présentation du nouveau lieutenant de Loupeterie

Coincidence avec le retour du loup dans notre région, notre ACCA est fière d'avoir vu nommer un de ses membres ; Cédric Pouyanné, lieutenant de Loupeterie pour les communes de notre secteur.

Les autres événements organisés par l'ACCA

- Le 5 avril le traditionnel repas de la chasse a réuni autour de la table 189 convives, chasseurs et non chasseurs.
- L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 13 Juin
- Sept agriculteurs du village ont suivi la formation de piégeurs et sont désormais agréés pour pratiquer le piégeage.
- Le Ball-Trap organisé dans le cadre de la fête est devenu un incontournable de l'été. Plus de 150 personnes sont venues à 9h le matin faire honneur aux succulents gras doubles.



Les cuisiniers de la Payolle champions du gras double

Battues administratives et piégeage

Dans le cadre de la régulation des ESOD, ont été prélevés :

- 43 renards
- 18 blaireaux
- 58 ragondins
- 5 fouines
- 2 visons d'Amérique
- 9 sangliers

A noter que les rapaces sont protégés et ne sont donc pas considérés comme des ESOD. Cet été, chez un éleveur du village, suite à une intrusion de deux buses dans une cabane, 187 poulets ont été étouffés dans un mouvement de panique. Ces pertes s'ajoutent à celles causées quotidiennement par la trentaine de buses qui survolent cet élevage de poulets en liberté qui par définition ne peut pas être protégé. Une réalité qui échappe à beaucoup.

Les chasseurs St Lonnais vous souhaitent une heureuse année 2026 !

Le Président
Raymond LIBIER



Association des Anciens Combattants

Devoir de mémoire

CPG-CATM OPEX vétérans soldats de France

Sympathisants et Veuves

Cette année a été l'occasion de commémorer le 80ème anniversaire de la fin de la guerre en France le 8 mai 1945. L'acte de capitulation a ainsi fixé la cessation des hostilités sur notre Territoire.

Ce qui restera également marqué c'est la libération le 27 janvier 1945 par les Soviétiques des camps d'Auschwitz-Birkenau. Quelque 7000 détenus se trouvaient encore dans le plus grand camp de mise à mort et de concentration. Les nazis ayant emmené la majorité des détenus dans des marches de la mort vers l'Ouest, les soldats soviétiques ne trouvèrent dans le camp que quelques milliers de prisonniers émaciés. Plus d'un million de personnes déportées dans le camp d'Auschwitz y ont péri. On estime à six millions le nombre de personnes juives qui ont été exterminées dans les camps de la mort...

Pour toutes les périodes difficiles nous ayant permis de recouvrer la Liberté, MERCI à tous nos Anciens, qu'ils soient Combattants de l'Armée de terre, de l'Air ou Marins, Appelés ou OPEX (Opérations Extérieures), Vétérans des armées. Merci également à tous ceux de Notre Village, Militaires en activité ou autres Gendarmes, Pompiers ou Policiers, qui sont en permanence au service de nos concitoyens.

La mission de notre Association est de faire vivre le « Devoir de mémoire et d'entraide », accompagner les Anciens, mais également ceux qui sont en activité et leurs familles, qui se retrouvent seules lors des missions. Beaucoup d'anciens de l'active, appelés, VSL (Volontaire Service Long), n'ont jamais fait valoir leurs droits alors qu'ils ont servi avec dignité. Que ce soit le Titre de Reconnaissance de la Nation ou la Carte du Combattant, ouvrant droit à la retraite du Combattant et permettant au port de la Croix du Combattant, beaucoup n'ont pas fait de demande ou s'interrogent sur les démarches à effectuer.



Nous remercions toutes les personnes venues se recueillir et partager ces moments devant le monument aux morts de notre village afin de ne pas oublier et de transmettre le souvenir de nos Anciens à nos plus jeunes.

Merci à nos porte-drapeaux, à vous, parents, enseignants, enfants des écoles, en particulier nos jeunes lecteurs des messages de l'Union Française des Anciens Combattants, à Monsieur le Maire, accompagné de son Conseil Municipal, aux musiciens qui nous accompagnent et à bien d'autres personnes encore...

Nos deuils : Notre camarade Marcel DATCHARY nous a quittés cette année à l'âge de 84 ans. Nos sincères condoléances accompagnent sa famille et ses amis.

Notre effectif diminue au fil des années. Toutes les personnes désirant participer à nos activités de mémoire, qu'ils soient Anciens Combattants, d'active, Soldats de France ou Sympathisants, sont les bienvenues et peuvent laisser un message d'information avec leurs coordonnées au 05 58 57 63 34 (Président), au 06 21 32 30 21 (Secrétaire), ou les demander en Mairie. Réponse leur sera faite dans les meilleurs délais.

Noël arrivant, le Nouvel An n'en est que plus proche.

L'association des Anciens Combattants et du Devoir de Mémoire vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2026.

Vive la République, vive la France.

Le Président, Robert JULLIAN
Le Secrétaire, Antonio MOREIRA



* Soldats de France : « Tous ceux qui ont porté l'uniforme en temps de paix, soit engagés volontaires, sous contrat ou issus de la circonscription, les sapeurs pompiers (soldats du feu), les forces de police, les militaires en activité (qui ont aujourd'hui droit d'accès au monde associatif) ... Arrêté du 25 mars 1997

** Vétérans des armées : « On appellera Vétéran tout militaire ayant servi au moins 15 ans quels que soient ses états de service » Proposition de loi, n°1075 déposée le 11 mars 2025



Les Poses de Dali

Les P'Osés de Dali

L'association : « Les P'Osés de Dali », propose une programmation « Art et Bien-Être » qui sort tous les trimestres.

Pour ne manquer aucune nouveauté et les futures dates d'ateliers, il est vivement conseillé de rester connecté sur les réseaux sociaux, notamment sur Instagram de l'association : @les_poses_de_dali et/ou de s'inscrire sur panneau pocket de la commune de Saint-Lon-Les-Mines.

L'association a d'ores et déjà lancé son calendrier Automne-Hiver, une invitation à ralentir, à créer et à se ressourcer avant la période des fêtes.

Loin de l'agitation, elle propose des ateliers thématiques visant à l'épanouissement personnel et à l'expression artistique, le tout dans une ambiance conviviale et relaxante au sein de la Caverie de SIX.

L'inscription en ligne est obligatoire et s'effectue par date d'atelier sur la plateforme

Pour toute information ou inscription :

- Lieu des ateliers : Caverie de SIX
20 Route d'Orist - 40300 Saint-Lon-Les-Mines
- Contact mail : lesposesdedali@gmail.com
- Tél. Présidente, Dalila Darracq : 06 74 14 27 62
- Tél. Trésorière, Nathalie Baratchar : 06 30 80 40 88

Que ce soit pour développer sa créativité ou retrouver son équilibre intérieur, l'asso "Les P'Osés de Dali" conçoit des temps sur mesure pour accompagner ses adhérents tout au long de l'année.

Ainsi, en 2026, différentes thématiques seront abordées telles que :

- Révélez votre Éclat : Image & Sérénité ! (Conseil en Image & Relaxation)
- Mon Journal Créatif : L'Énergie des Couleurs : Peindre sa Vitalité
- Rythme et Mouvement : Libérer son Corps Créateur
- Bain Sonore et Création Vibratoire (Sonothérapie & Art Intuitif – Mandala sonore)
- Réflexologie Créative & Auto-Soin (Carte du Corps & Auto-Massage)
- Yoga sur Chaise & Poésie du Geste (Mouvement Adapté & Écriture)
- Gym Douce Adaptée & Art du Mouvement (Fluidité Corporelle & Expression du Geste)
- Atelier Vibratoire : Énergie libérée par le Cheveu : Espace de Parole (Coiffure Énergétique)
- Hypersensibilité : Ma Créativité, Mon Refuge (Gestion Émotionnelle & Expression Artistique)
- Bien Vieillir : L'Art de la Longévité Créative, (Art, Bien-Être, Corps, Esprit)
- L'Art de la Sérénité : Laissez-vous guider dans l'art méditatif du Zentangle pour créer ensemble des œuvres d'art abstraites et relaxantes. Moment par-fait pour déconnecter !

Nouvelle Thématique	Focus Artistique / Expression	Focus Bien-Être / Relaxation	Synergie Art & Bien-Être
Bain Sonore et Création Vibratoire.	Dessin ou Peinture intuitive sur les ressentis - création d'un "Mandala Sonore".	Relaxation profonde aux Bols Tibétains (Sonothérapie), harmonisation énergétique	Utiliser la vibration du son pour libérer l'esprit et la retranscrire par le geste artistique.
Réflexologie Créative & Auto-Soin	Création d'une "Carte du Corps" (dessin ou collage) pour localiser les zones de tensions et d'énergie.	Initiation à l'Auto-Réflexologie (mains ou pieds) pour soulager les tensions, exercices de respiration.	Lier la connaissance de son corps (Art) à la pratique de l'auto-réflexo pour une meilleure autonomie du Bien-Être.
Yoga sur Chaise & Poésie du Geste	De la détente à la plume : Écriture et conscience corporelle.	Yoga sur Chaise (postures douces, équilibre), travail de la respiration.	Utiliser le corps en douceur (Yoga) pour stimuler le mentale et l'expression verbale (écriture).
Gym Douce Adaptée & Art du Mouvement	Exploration du Mouvement (Art de la Gym Douce), dessin des trajectoires corporelles ou de l'énergie ressentie.	Gym Douce adaptée pour la souplesse et la mobilité, Dissolution des tensions et Connexion corps-esprit.	Se mouvoir en conscience pour retrouver la fluidité et la créativité du geste (Art).
Atelier Vibratoire : Libérez votre énergie par le Cheveu	Création d'une œuvre symbolique sur l'énergie du cheveu (collage, assemblage).	Cercle de parole et échange sur la Coiffure Énergétique, le soin du cheveu comme reflet de l'état intérieur.	Utiliser l'écoute et le partage pour enrichir une démarche créative et symbolique (Art/Expression).
Hypersensibilité : Ma Créativité, Mon Refuge	Créer ou Écrire pour transformer le "trop-plein" émotionnel en ressource créative.	Gérer ses émotions et son hypersensibilité : Techniques d'ancrage et prise de distance.	Transformer l'hypersensibilité maîtrisée en une expression artistique riche et profonde.
L'Art de la Sérénité	Créer des œuvres Zentangle relaxantes : Art abstrait, Méditation, Bien-être)	Méditation par le Trait. Relaxation et création abstraite.	L'art méditatif pour déconnecter et créer. (Synergie Art, Bien-Être & Relaxation.)
Bien Vieillir : L'Art de la Longévité Créative.	Atelier de Mémoire	(Mots, Récits) ou Création d'Héritage + Ateliers de Gym ou Concentration	Stimuler vos fonctions cognitives et célébrer votre parcours de vie avec optimiste.

Chaque séance est agrémentée d'un Bonus : Une Pause Gourmande ajoutant une touche de douceur et de convivialité à ces moments de partage. Pour participer aux ateliers, adhérer à l'association n'est pas obligatoire. Cependant notez que l'adhésion vous apportera de nombreux avantages sur toutes vos entrées.

Pour adhérer : <https://les-p-oses-de-dali.s2.yapla.com/fr/adh-sion-membre-actif-16820>

Comité des Fêtes

La Saint Patrick, notre premier rendez-vous de l'année a réuni une centaine de personnes avec en animation le groupe local Anna And The Seagulls et le duo Say Yes.

Il s'agit d'un évènement où l'on peut déguster différentes bières et planches de charcuterie fournies par la supérette de Saint-Lon. C'était une belle soirée conviviale qui a permis de réunir toute génération et de débiter l'année comme il se doit.



Les Mayades, le rendez-vous incontournable des jeunes mayés. Ce week-end permet à la classe et au comité d'apprendre un peu plus à se connaître. Pour cette année, on a réuni 170 personnes.



Patrick Dulhoste nous a aidés à préparer le repas avec une salade de gésiers en entrée et l'axoa pomme de terre. Nous tenons à le remercier de nous transmettre son savoir-faire. La boulangerie de Saint-Lon nous a régalés avec son pastis landais. Pour lancer la soirée, un feu d'artifice a été tiré. Place au bal avec DJ Mike et cela promettait de belles perspectives pour les fêtes 2025.

Les Fêtes du Village, un gros challenge pour notre association qui doit assurer la gestion des repas et adapter les animations pour tout public. Cette année a été un succès puisque nous avons effectué environ 1400 repas dans le week-end. Grâce à nos bénévoles et les jeunes de la classe, nous avons pu proposer un repas entièrement fait par nous-même et qui a réuni 600 personnes. Quelques nouveautés cette année avec la marche gustative et l'apéritif tapas à Gnac et Pause qui ont été une franche réussite. Différentes animations ont été proposées comme la course de push-car, le ball trap, la marche, la pétanque, des parties de pelote, le toroball, des jeux pour enfants. Cette édition 2025 a été un franc succès et nous donne l'envie de faire encore mieux.



On remercie encore une fois nos membres, nos bénévoles, la classe 2025, la mairie, les cantonniers, les différentes associations (ACCA, Pelote, Familles Rurale) et commerçants Saint-Lonnais (boulangerie, supérette, Gnac et Pause) qui ont participé au bon déroulement de ces évènements. Et merci à vous chers Saint-Lonnais de répondre toujours présents.

Pour ceux qui voudraient rejoindre notre team, laissez-nous un message au 06.83.88.41.13 et on t'expliquera la suite. Adishatz

Le fronton Saint-Lonnais

Le mot de la Présidente

L'Association du Fronton Saint-Lonnais (qui comprend les sections danse, gym/pilates, pelote et tennis) a relevé cette année un beau défi en organisant pour la première fois une journée **OCTOBRE ROSE**, placée sous le signe de la prévention, de la solidarité et de la convivialité !

Une première fort réussie puisque dès le matin plus de 170 personnes se sont retrouvées pour marcher dans une ambiance conviviale et engagée. Chaque pas compte pour faire avancer la recherche....

Le soleil étant au rendez-vous, les participants se sont ensuite retrouvés pour un pique-nique gourmand, organisé autour de délices indonésiens préparés par Siti. Tout au long de l'après-midi différentes initiations sportives ont été proposées, permettant à chacun de découvrir de nouvelles activités dans la bonne humeur !

La journée s'est ensuite poursuivie autour d'un savoureux repas paella fait par Zélia Bégards, et de délicieuses croustades aux pommes du fournil de Saint-Lon dans une ambiance joyeuse et festive animée par notre groupe de chanteurs et musiciens locaux Arriloba et la banda Los Campesinos. Notre association a été soutenue dans ce projet par la solidarité active de la mairie, de Pays d'Orthe Main Nue, de St-Lon Solidarité et des Pépinières Lacausse.

Merci à tous, aux participants et aux bénévoles pour votre engagement, votre énergie et votre générosité qui ont contribué à la réussite de cette journée ! Une belle première qui en appelle d'autres...

Rendez-vous l'année prochaine pour renouveler ce bel élan de solidarité !

La Présidente
Françoise LAMBERT



Section gymnastique d'entretien et Pilates

Les années se suivent et se ressemblent.

Les effectifs se maintiennent à 103 adhérents pour l'ensemble des cours (gym et Pilates confondus). Les nouveaux créneaux ont fait le plein. Normal avec 2 profs aussi dynamiques qu'Agnès et Sandrine. Leur bonne humeur rejaillit sur les adhérents. N'oublions pas les moments de convivialité, galettes des rois, carnaval et soirée tapas de fin de saison. Début septembre les cours ont repris, il y a encore de la place. Un nouveau bureau a été élu. Il est composé de 7 personnes avec gestion et décisions collégiales.

Deux référents ont été nommés, vous pouvez les contacter pour tout renseignement :

- Pascale Blanc au 06 45 74 48 06,
 - Hervé Lejemble au 06 77 13 58 94,
- Ou par mail à gym.frontonstlonnais@gmail.com

► **Horaires gym** : Agnès le mardi de 20h à 21h, Sandrine le jeudi de 19h à 20h

► **Horaires Pilates** : Agnès les vendredis à 8h45 (confirmes), 10h (intermédiaires) et à 11h15 (débutants)

Venez nous retrouver, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

La section gym-Pilates a participé avec dynamisme à l'organisation de « Saint-Lon en Rose » avec les autres sections du Fronton St Lonnais. Ce fut une belle journée sportive et conviviale.

Rendez-vous l'année prochaine !



Section danse

Une année riche en émotions et partage

La section danse du Fronton Saint-Lonnais a connu une année exceptionnelle, marquée par la convivialité, la créativité et un bel engouement collectif. Avec plus de 150 adhérents, petits et grands ont pris plaisir à se retrouver chaque semaine pour partager leur passion de la danse dans une ambiance dynamique et chaleureuse.

Tout au long de la saison l'équipe a proposé de nombreux stages thématiques : néoclassique, bien-être, ateliers parents-enfants, contemporain ou encore création chorégraphique. Autant de rendez-vous qui ont permis à chacun d'explorer de nouvelles formes d'expression et de renforcer les liens au sein du groupe.



Prochains stages dans les mois qui viennent et bien sûr ouvert à tous : Bien-être, Zumba, Afro, Cabaret...

La section a également participé à diverses manifestations locales: le goûter de Noël avec la venue du Père Noël, la comédie musicale "Peter Pan" avec le théâtre du Foyer Saint Lonnais, la fête de la musique, le cinéma en plein air, sans oublier la 1ère édition de "Saint Lon en Rose" un moment fort placé sous le signe de la solidarité et de la convivialité.

Et bien sûr, impossible de ne pas évoquer le spectacle de fin d'année, point d'orgue de la saison ! Les trois représentations ont affiché complet, témoignant du travail et de la bienveillance de nos deux professeures et des danseurs.



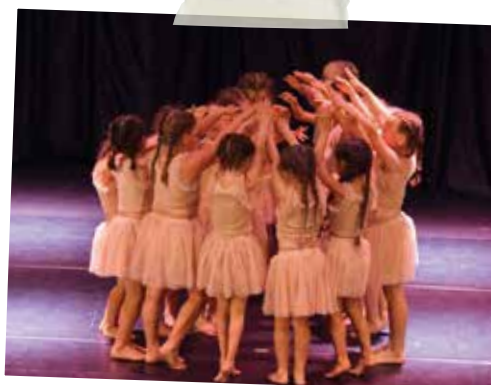
Pour tous renseignements : Elodie au 06.74.01.38.44, par mail à dansestlon@gmail.com, Instagram/facebook (dansestlonlesmines)

Nous souhaitons remercier la municipalité, Françoise Lambert et toutes les sections du Fronton Saint-Lonnais pour leur soutien indéfectible.

Un grand merci à Julia et Jessika, aux membres actifs et à nos jeunes pour leur investissement tout au long de l'année.

En attendant la venue du père Noël lors de notre prochain goûter le samedi 13 décembre 2025, notre prochain spectacle les 12, 13 et 14 juin 2026 et plein d'autres manifestations, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Le bureau (Elodie Durquety, Erika Chatard, Estelle Graciet et Laëtitia Rebelo).



Le fronton Saint-Lonnais

Section tennis

"TENNIS - LOISIRS", deux mots qui résument la vocation uniquement ludique de la pratique du Tennis ouverte à tous au sein de notre association, que ce soit en famille ou entre amis.

L'objectif de la section est d'assurer l'exercice du tennis comme simple activité de loisir sans adossement à une école de formation dédiée dont les contraintes imposées par la réglementation fédérale ne peuvent être prises en charge par notre toute petite structure reposant sur un bureau de 3 bénévoles.

L'accès au court se fait donc librement, sans badge. Sur le tableau d'affichage à l'entrée du court, vous pouvez indiquer la plage horaire de réservation souhaitée pour jouer et consulter le règlement intérieur de l'Association "Tennis Loisirs" où sont mentionnées les coordonnées des membres du Bureau, lesquels restent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Pour sa première édition d'Octobre Rose à l'initiative de la section "Danse" du Fronton St-Lonnais, nous avons participé à cette journée festive, sportive et solidaire au profit de la Ligue contre le cancer.

Excellente année 2026 à tous !

Le Bureau



Section Pelote

La saison s'achève déjà pour la section Pala et c'est avec beaucoup de satisfaction que nous regardons le chemin parcouru cette année.

Entre entraînements, compétitions et moments de convivialité, la vie du club a été rythmée par la passion du sport et la bonne humeur !

Nos joueurs et joueuses, jeunes et moins jeunes, ont une nouvelle fois porté haut les couleurs de la commune sur les frontons du département. Bravo à toutes les équipes pour leur engagement, leurs progrès et leur esprit sportif tout au long de la saison.

Un clin d'œil particulier à Céline SIBERCHICOT et Maylis POUYANNÉ pour leur performance en championnat des Landes de trinquet, où nos joueuses ont été finalistes.

Mais la pala, c'est aussi une belle aventure humaine. Les tournois internes, les entraînements partagés entre seniors et cadets et le moment festif où l'on se retrouve lors du renouvellement des licences.

Un grand merci à Céline SIBERCHICOT qui entraîne nos jeunes tous les samedis matin de 11h00 à 12h00, ainsi qu'à Christophe DE ELIZONDO, éducateur sportif du Comité des Landes, qui s'occupe de nos cadettes tous les mercredis.

MERCI à nos deux entraîneurs pour leur dévouement.

Nos adultes se retrouvent tous les jeudis sur le créneau horaire de 18h30 à 21h00 au mur à gauche de SAINT-LON.

Vous souhaitez taper, rejoindre nos adultes, n'hésitez pas à contacter notre Président Yves LARBERE au 06.69.56.01.36

La section pelote souhaite une belle aventure à Mathias PEYRELONGUE, nouveau licencié de notre club et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle année sportive.

Cette année le Fronton Saint-Lonnais a organisé Octobre Rose. Cette journée a été marquée par une très grande réussite grâce à tous nos bénévoles. Nous tenons à remercier Manon BEAUCLAIRE et Maylis POUYANNÉ qui à travers leur bénévolat ont pu réaliser l'aide aux permis.

MERCI à tous les participants pour cette journée d'action solidaire.

Le club de pelote du Fronton Saint-Lonnais vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2025





Tous en Cirk

Une année 2025 riche en spectacles, ateliers et moments partagés

L'année 2025 aura une nouvelle fois été marquée par l'énergie, la créativité et la bonne humeur des enfants de l'association. Entre camps, spectacles, ateliers cirque et événements locaux, petits et grands ont vécu une saison particulièrement dense et chaleureuse.

► Des camps du printemps très attendus

Comme chaque année, les enfants ont retrouvé le camping Libarrey d'Orthevielle pour deux séjours emblématiques.

Le premier a permis aux plus grands de préparer le spectacle de fin d'année, tandis que le second s'est conclu par une représentation directement sur le camping, applaudie par de nombreux vacanciers. Les jeunes artistes y ont été accueillis avec enthousiasme, et la traditionnelle soirée « hamburger plancha » a rassemblé familles et amis autour d'un moment convivial. Les steaks hachés de chez Datcharry ont, une fois de plus, fait l'unanimité.

► Le spectacle de Saint-Lon-Les-Mines, moment phare de l'année

Le grand rendez-vous de l'année reste le spectacle de Saint-Lon-Les-Mines. Près de 80 enfants sont montés sur scène pour présenter leurs créations et mettre en valeur le travail accompli tout au long de la saison. Un moment fort en émotion, partagé par les familles venues en nombre les applaudir.

Le prochain spectacle aura d'ailleurs lieu le 9 mai 2025, toujours à Saint-Lon-Les-Mines.



► Des ateliers cirque pour la kermesse de l'école

Autre événement marquant, la participation de l'association à la kermesse de l'école de Saint-Lon-Les-Mines.

Nous avons eu la chance de proposer différents ateliers cirque, permettant aux enfants de découvrir les arts du cirque.

► Une fin d'année sous le signe de la magie de Noël

En décembre, l'association participera de nouveau au marché de Noël de Bidache. Lors de l'édition 2024, la représentation avait rencontré un tel succès que les organisateurs ont réinvité les jeunes artistes pour 2025. Une vingtaine d'enfants se produira le samedi 13 décembre à 17h30.

► Des projets solidaires en perspective

Les plus grands portent également un projet qui leur tient particulièrement à cœur : offrir une représentation dans une maison de retraite. Cette initiative, annulée l'an passé en raison d'un cluster Covid, devrait enfin pouvoir être menée à bien. Une manière pour les enfants de partager leur passion et d'apporter un peu de joie aux aînés.

► Les ateliers cirque du lundi

Tout au long de l'année, les ateliers du lundi rassemblent les jeunes dans une ambiance motivante et bienveillante.

Les 3-6 ans profitent d'une séance de 17h15 à 18h, tandis que les plus de 6 ans se retrouvent de 18h à 19h15.



Les Trésors du Vietnam

L'année 2025 a été riche en rencontres et en découvertes pour l'association Les Trésors du Vietnam qui poursuit avec enthousiasme sa mission de partage et de convivialité au sein du village.

- En juin, l'association a proposé un atelier cuisine, moment gourmand et chaleureux où chacun a pu mettre la main à la pâte et échanger ses recettes et astuces culinaires pour rouler les nems comme un chef.
- En juillet, place à la culture et à la bonne humeur avec un spectacle en plein air sur les Berges éphémères à Dax, qui a rassemblé petits et grands dans une ambiance estivale et festive.
- La rentrée de septembre a quant à elle été marquée par une sortie avec les adhérents, l'occasion de partager une belle journée de découverte et de détente, suivie de notre assemblée générale, moment important de la vie associative.

Pour clôturer cette belle année, l'association a organisé en partenariat avec l'association OXYZEN de Bayonne un stage « Harmonie du corps et de l'esprit & arts énergétiques bien-être et santé » mêlant tai-chi et Qi Gong le 1er novembre dernier. Une belle façon d'allier détente, équilibre et sérénité avant les fêtes de fin d'année.

À vos agendas !

L'association Les Trésors du Vietnam vous donne deux rendez-vous à l'occasion du nouvel an vietnamien placé sous le signe du Cheval :

- Le samedi 7 février 2026 à 18h30 : spectacle vietnamien, suivi du repas et soirée dansante. Places limitées. Réservation sur helloasso (voir QR code ci-dessous)
- Le dimanche 8 février 2026 à 15h30 : spectacle vietnamien. Tarif unique de 5€ (gratuit pour les moins de 3 ans). Places limitées. Réservation sur helloasso (voir QR code ci-dessous). Nous proposerons sur place buvette et tapas.



Ce sera l'occasion parfaite de se retrouver autour d'un moment festif et chaleureux pour démarrer l'année 2026 dans un esprit d'amitié et de partage.

L'association remercie tous les adhérents, bénévoles, partenaires et participants pour leur enthousiasme et leur présence tout au long de ces événements, et se réjouit de vous retrouver pour de nouvelles aventures en 2026 !

Facebook.com/
association.les.tresors.du.vietnam
Informations :
les.tresors.du.vietnam@gmail.com
06 32 46 83 98 / 06 64 16 44 65



Yogaïa

Comme tous les ans, les cours de yoga ont repris à la mi-septembre, avec trente-sept adhérents, pour la plupart des anciens et quelques nouveaux.

Nous pratiquons le yoga dans la salle Labadie, prêtée par la Mairie, le mardi. (2 cours, 17 h30 et 19 h).

L'ambiance est toujours aussi sympathique et chaleureuse avec beaucoup de concentration et d'assiduité aux cours de la part de tous.

Nous avons renouvelé un « atelier yoga » avec une intervenante extérieure, un samedi matin, afin d'apporter un autre regard sur la pratique.

L'expérience, toujours aussi très appréciée, est à renouveler.

L'année s'est terminée par un bon repas.

Contact : Marie de Lataillade 06 82 41 57 30



Sitcom

Réduire, réutiliser et recycler : 3 gestes pour une consommation plus durable et responsable.

Que ce soit par conviction environnementale ou pour soulager votre porte-monnaie, le réflexe "3R" s'impose.

► **Réduire** ses déchets se joue dès l'achat. Plus on accumule, plus on produit de déchets... alors tâchons de limiter les achats compulsifs inutiles. Privilégiez les produits réutilisables (une gourde plutôt qu'une bouteille d'eau) et de préférence peu emballés ou en vrac. Si vous achetez, pensez à prendre des objets facilement réparables. Vous avez un besoin ponctuel ? Pensez à l'emprunt ou à la location : la décolleuse à papier peint ne vous ressortira peut-être pas de sitôt. Enfin, pour rallonger la durée de vie d'un appareil, il suffit souvent de l'entretenir en respectant les conditions d'utilisation.



► **Réutiliser** les objets relève du bon sens. Au lieu de jeter un appareil en panne ou un vêtement troué, essayez de le réparer, c'est souvent très économique. Quand il est en bon état, vous pouvez en faire don. Concrètement, a-t-on besoin d'une énième chemise bleue ? Vous avez envie de nouveauté et vous aimez le shopping ? Vendez

les anciennes et rachetez d'occasion.

Vous avez la fibre créative ? Un petit tuto et hop, transformez votre objet pour lui donner un coup de jeune.

► Et si rien n'est possible, **recyclez** en déposant vos objets dans les conteneurs de don en déchetteries, le Sitcom se charge de leur donner une seconde vie !



Transp'Orthe

Un service de transport à la demande mis en place par la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le bus est accessible dès 12 ans (- de 12 ans obligatoirement accompagnés d'un adulte) et aux personnes à mobilité réduite, avec prise en charge à domicile, dans la limite d'un emplacement fauteuil.

Sur réservations uniquement :

- Jusqu'à 16h la veille du déplacement
- Jusqu'à 1h avant si le service a été déclenché par au moins une autre personne de la commune et dans la limite des places disponibles.

Tarifs

- 2 € pour Peyrehorade (trajet A/R)
- 3 € pour Dax (trajet A/R)
- Gratuit pour les moins de 18 ans.

Comment réserver

- tad.trans-landes.fr
- L'appli TAD Trans-Landes
- Tél : 05 58 56 80 88



L'horaire de prise en charge est communiqué par SMS la veille du déplacement.



Espace France Services

Un Lieu unique pour faciliter vos démarches administratives

Dans un monde où les démarches administratives peuvent sembler complexes et chronophages, l'Espace France Services du Pays d'Orthe et Arrigans se positionne comme une solution accessible et gratuite, située dans les locaux de la Communauté de Communes de Peyrehorade.

Ce lieu unique regroupe une trentaine de partenaires prêts à vous accompagner dans vos démarches lors de permanences.

Que Propose l'Espace France Services ?

- ▶ Un accompagnement administratif pour des démarches papier ou en ligne.
- ▶ Se connecter librement à un ordinateur.
- ▶ Rencontrer des organismes Partenaires sur place pour aborder des questions variées : emploi, mobilité, logement, aides sociales, retraite, et même conflits familiaux.
- ▶ Un accompagnement au numérique, adapté sur des thématiques qui vous concernent permettant d'acquérir des compétences utiles dans un cadre convivial.

Partenariat entre le CIAS et l'Espace France Services du Pays d'Orthe et Arrigans

Dans le cadre de son engagement envers l'accessibilité, l'Espace France Services collabore avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) pour offrir un accompagnement numérique, particulièrement destiné aux bénéficiaires du service d'Aide à Domicile. Julie Barreau, Conseillère Numérique, assure ce service gratuit, permettant aux usagers d'améliorer leurs compétences numériques.

Fonctionnement de l'Accompagnement Numérique :

- ▶ Le bénéficiaire fait part d'un besoin à son aide à domicile.
- ▶ L'aide à domicile fait remonter le besoin à sa référente de secteur qui contacte Julie, la conseillère numérique.
- ▶ Julie prend contact avec le bénéficiaire pour définir et comprendre ses besoins.
- ▶ L'intervention de Julie se fait au domicile du bénéficiaire, sur les temps de présence de son aide à domicile. Elle n'interviendra jamais seule au domicile des bénéficiaires.

Pour toute question ou pour prendre rendez-vous afin de bénéficier d'un accompagnement, n'hésitez pas à contacter l'Espace France Services du Pays d'Orthe et Arrigans au 05 58 73 60 03 ou par email à france.services@orthe-arrigans.fr.

Que vous ayez besoin d'aide pour vos démarches administratives ou d'un soutien numérique, l'Espace France Services est là pour vous accompagner et rendre ces services accessibles à tous.

Salles communales

Les salles communales de notre commune sont accessibles et mises à disposition tant pour les associations que pour les particuliers. Voici un aperçu des différentes salles disponibles et des conditions d'utilisation.

▶ Mur à Gauche

Cette salle est accessible avec un badge et peut être utilisée de manière occasionnelle durant les heures disponibles. Pour l'éclairage, des jetons peuvent être retirés en mairie, au tarif de 5 € pour une heure d'utilisation (1 jeton = 5 € = 1 heure).

▶ Salle des Associations

La salle des associations est ouverte à toutes les associations ainsi qu'aux particuliers. Pour connaître les tarifs de location, il suffit de se renseigner en mairie.

▶ Salle Labadie

La salle Labadie est principalement réservée aux activités de la section Danse, de la section Gym, ainsi qu'aux cours de Yoga et de Pilates. Cependant, il reste possible de la réserver pour des réunions en fonction des disponibilités.

▶ Salle de l'Ormeau

Enfin, la salle de l'Ormeau est dédiée aux réunions et mise à la disposition de toutes les associations.

Nous encourageons toutes les associations et les particuliers intéressés à profiter de ces espaces pour leurs activités.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'informations sur les réservations et les tarifs.

Tél : 05 58 57 80 53

Mail : mairie@saintlonlesmines.fr



Jeunesse

Aide au permis de conduire

Dans le cadre du dispositif « Pack XL Jeunes », le Département des Landes propose une aide au permis de conduire de 450 € à tous les Landais de 15 à 30 ans sans conditions de ressources, moyennant un engagement citoyen de 40 heures.

La municipalité de Saint-Lon-Les-Mines, soucieuse de la lourde charge financière occasionnée par la formation au permis de conduire, a souhaité s'associer au dispositif départemental en proposant une aide supplémentaire de 250 € en échange de 40h de bénévolat au sein d'un service municipal ou d'une association locale.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie au 05 58 57 80 53.

Pour obtenir des informations sur le dispositif « Pack XL Jeunes » du Conseil Départemental : contacter la Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports au 05 58 05 41 99 et sur landes.fr/pack-jeunes



Subvention pour les voyages scolaires

La Municipalité de Saint-Lon attribue une subvention pour participer au financement des voyages scolaires organisés par les établissements scolaires publics auxquels participent les étudiants Saint-Lonnais à partir de la 6^{ème}.

La subvention correspond à 20% de la part restant à la charge des familles.

Elle est accordée sur présentation du justificatif de réalisation du voyage effectué par l'établissement scolaire.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie au 05 58 57 80 53

Inscription scolaire 2025 - 2026

Pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle, rendez-vous à la mairie de votre domicile, à partir du 1er janvier jusqu'au 30 juin, avec les documents suivants :

- ▶ le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- ▶ un justificatif de domicile
- ▶ un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge



Recensement citoyen obligatoire

Ce service permet de vous faire recenser, dans le cadre des obligations de service national. Il est destiné aux citoyens français résidant en France.

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pour cela, présentez-vous en mairie, sans rendez-vous, avec votre pièce d'identité française, un justificatif de domicile sur Saint-Lon-Les-Mines ainsi que le livret de famille ou un acte de naissance.

Elections municipales 2026

Les prochaines élections municipales se tiendront :

- 1^{er} tour : dimanche 15 mars 2026
- 2nd tour : dimanche 22 mars 2026

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours.

Les listes doivent être complètes, c'est-à-dire comporter autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans possibilité de modifier l'ordre de présentation. Celui-ci doit respecter le principe de parité, avec une alternance stricte entre candidats femmes et hommes.

Pour Saint-Lon-Les-Mines, 15 sièges sont à pourvoir chaque liste devra donc présenter 15 candidats. Important : tout bulletin comportant une rature sera déclaré nul.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer au scrutin devront être effectuées au plus tard le vendredi 6 février 2026.

Elles peuvent être réalisées :

- en ligne sur le site service-public.fr,
- ou en Mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture EDF, téléphone, etc.).



Rappel des bureaux de vote

- Salle Labadie, bourg
- École publique, 2 rue des écoles

Respectez scrupuleusement le lieu de votre bureau de vote INDIQUÉ SUR VOTRE CARTE ELECTORALE.



Vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

La dématérialisation des démarches d'urbanisme, c'est plus simple, plus rapide et plus accessible !

Pour formuler votre demande :

www.adac40.fr/content/demande-dautorisation-durbanisme-en-ligne

► Je veux savoir si mon projet est réalisable :
Certificat d'Urbanisme opérationnel (Cub)

► Je fais ma piscine, un abri de jardin ou une véranda :
Déclaration préalable (DP) ou Permis de construire (PC) selon la taille

► Je veux détacher un lot à bâtir de ma parcelle :
Déclaration préalable (DP)

► Je modifie l'aspect extérieur de ma construction :
Déclaration préalable (DP)

► Je construis ma maison, un hangar agricole ou bâtiment artisanal : Permis de construire (PC)

Contact : ADACL - ads@adac40.fr - 05 58 85 80 50

Démarches administratives

► **Délivrance des titres et documents officiels**

Les démarches de délivrance des titres sont désormais dématérialisées. Vous pouvez effectuer vos démarches en ligne 24h/24h, 7j/7j.

► **Sur quels sites réaliser une démarche en ligne ?**

- www.ants.gouv.fr (site internet de l'Agence Nationale des titres sécurisés)
- www.service-public.fr
- www.demarches.interieur.gouv.fr (site internet du Ministère de l'Intérieur)
- www.landes.gouv.fr (site internet de la Préfecture des Landes)

► **Quels documents ?**

- Carte d'identité, passeport
- Permis de conduire, carte grise
- Recensement militaire
- Inscription liste électorale
- Déclaration de changement de domicile
- Copie acte de naissance, mariage, décès
- Sortie de territoire des mineurs
- Etc...

► **En Mairie :**

- Livret de famille
- Certificat de vie



Propriétaires

Pensez à signaler les changements d'occupation de vos biens immobiliers sur le service en ligne « Biens Immobiliers » du site impots.gouv.fr.

► Pourquoi la déclaration d'occupation est importante ?

Depuis 2023, la taxe d'habitation est supprimée sur toutes les résidences principales. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants. Si vous possédez un ou plusieurs biens immobiliers, qu'ils soient occupés par vous-même, des locataires, ou même des membres de votre famille, la DGFIP a besoin de connaître l'identité des occupants pour éviter les erreurs d'imposition.

► Quand et comment je déclare ?

Cette déclaration d'occupation doit être faite dès qu'un changement d'occupant intervient dans l'un de vos biens.

Rendez-vous sur votre espace particulier, rubrique « biens immobiliers ». À partir de la liste de vos biens, vous pouvez cliquer sur la case « déclaration d'occupation ».

Le parcours s'adapte ensuite en fonction de vos réponses et vous êtes guidé via des infobulles et une FAQ.

► Bon à savoir :

Vous pouvez le dire quel que soit le moment de l'année, mais également lorsque vous faites votre déclaration des revenus. Si votre bien immobilier est occupé par une nouvelle personne et que vous n'avez pas encore déclaré le changement de situation, vous serez dirigé automatiquement vers le service "Gérer mes biens immobiliers".

► Vous faites des travaux ?

La déclaration foncière est obligatoire pour toute nouvelle construction (maison, véranda, abris de jardin, piscine...) et en cas de travaux d'agrandissement ou de modification de la consistance d'un local. Elle doit être transmise dans les 90 jours de l'achèvement des travaux. Dès la validation de votre permis de construire, vous êtes accompagné tout au long de vos constructions jusqu'à votre déclaration foncière à l'achèvement des travaux.

Le parcours en ligne vous permet de déclarer en une seule fois tous les éléments nécessaires à la déclaration foncière et à la liquidation de vos taxes d'urbanisme.

► Besoin d'aide, dans la déclaration ?

Une assistance est disponible par téléphone au 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.



Rappel : Chiens dangereux

La mairie reçoit trop souvent des signalements concernant des chiens dangereux ou errants dans notre commune. Il est important de rappeler que chaque propriétaire est pénalement responsable des actes de son animal. Cela signifie que la vigilance et le respect des règles de sécurité incombent à chaque détenteur de chien.

Les propriétaires doivent s'assurer que leurs chiens ne présentent pas de comportements agressifs et qu'ils ne se trouvent pas en situation de divagation.

Rappels Importants

► **Responsabilité Légale** : En cas d'incident, le propriétaire peut être tenu responsable des dommages causés par son chien. Il est donc crucial d'être attentif et de respecter les règlements en vigueur.

► **Éducation et Contrôle** : La socialisation et l'éducation des chiens sont essentielles pour prévenir les comportements indésirables. Des formations et des conseils sont disponibles pour aider les propriétaires à mieux gérer leur animal.

La sécurité de notre commune dépend de la responsabilité de chacun. Nous vous encourageons à faire preuve de vigilance et à respecter les réglementations concernant la détention de chiens.



Défibrillateurs

Défibrillateurs - Un Outil Vital

Les défibrillateurs automatisés externes (DAE) sont des appareils essentiels qui peuvent sauver des vies en cas d'arrêt cardiaque. Ils délivrent un choc électrique pour rétablir un rythme cardiaque normal et sont conçus pour être utilisés par tous.

Pourquoi est-il essentiel ?

Chaque minute sans intervention réduit de 10% les chances de survie. L'accès rapide à un DAE, combiné à la réanimation cardio-pulmonaire (RCP), peut augmenter significativement les chances de survie.

Où les trouver ?

4 DAE sont accessibles au public, notamment :

- ▶ à la mairie
- ▶ à l'école
- ▶ au Mur à Gauche
- ▶ à la pharmacie

Comment utiliser un défibrillateur ?

- ▶ 1 - Appeler les secours (15 ou 112).
- ▶ 2 - Localiser le DAE le plus proche.
- ▶ 3 - Suivre les instructions vocales de l'appareil.
- ▶ 4 - Positionner les électrodes sur la victime et administrer un choc si recommandé.

Numéros de téléphones utiles

- ▶ Aide-ménagère, téléalarme ☎ 05 58 57 80 53
- ▶ Assistante sociale ☎ 05 58 41 08 98
- ▶ CCAS Solidarité ☎ 05 58 57 80 53
- ▶ Ecole de musique ☎ 05 58 77 10 00
- ▶ Ecole maternelle ☎ 05 58 57 69 75
- ▶ Ecole primaire publique ☎ 05 58 57 83 08
- ▶ Secours populaire ☎ 05 58 56 11 12
- ▶ Enfance maltraitée ☎ 119
- ▶ Femmes Violences
- ▶ Ecoute Aide aux victimes ☎ 39 19
- ▶ Aide aux victimes ☎ 116 006

Contacts

▶ Mairie - Tél : 05 58 57 80 53

Le secrétariat est ouvert au public, du lundi au samedi, de 9h15 à 12h15.
Renseignements, démarches administratives, informations sur www.saintlonlesmines.fr
Rencontre avec Monsieur le Maire sur rendez-vous.

▶ Agence Postale - Tél : 05 58 57 80 40

Vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h45 à 15h30, et le samedi matin de 9h à 12h.

▶ Ordures ménagères

Selon les quartiers, le camion de ramassage passe soit le mercredi, soit le jeudi.

Il est conseillé de privilégier le dépôt dans les points de tri, où des conteneurs spécifiques sont installés au dépôt de Matelot, derrière le Mur à gauche et à la Cuma (route de Barrat Hargou).

▶ Corps durs et encombrants

- Déchetterie d'Orthevielle : 3480 route de Dax, lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

- Déchetterie de Peyrehorade : route de Cagnotte, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

▶ **Le Relais Petite Enfance (RPE)** du Pays d'Orthe et Arrigans est un lieu d'information, d'animation et d'échange au service des parents, des enfants, des assistants maternels, des candidats à l'agrément, des gardes à domicile et de toute personne intéressée par les métiers de la petite enfance.

Sandrine CATARINO, éducatrice de jeunes enfants, formée spécialement pour ce service, vous accueille sur rendez-vous.

Tél : 07 62 26 17 60

rpe-ortheorthe-arrigans.fr

▶ Assistantes maternelles

- ALMEIDA DE LIMA Marie-Claire : 06 81 46 76 95
- COQUET Michèle : 07 60 06 37 79
- DE LIMA SOARES Maria : 06 29 92 89 46
- GONCALVES Elodie : 06 32 05 24 70
- GRACIET Léa : 07 50 21 41 74
- POURTEAU Aurélie : 07 70 02 11 86
- RODDE Emmanuelle : 06 07 63 46 07



Commerces

Complexe commercial

131 route de Peyrehorade

► Le salon de coiffure « Twiggy Création »

Tél : 05 58 57 65 73

Ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h à 18h30

Le vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 16h.

Site de réservation ouvert 7j/7j sur « Planity » :

<https://www.planity.com/twiggy-creation-40300-saint-lon-les-mines>

► Le salon d'esthétique « Sandy Esthétique »

Tél : 05 58 98 09 17 ou 06 84 90 27 44

Ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 19h et samedi de 9h à 16h.

Site de réservation ouvert 7j/7j sur « Planity » :

<https://www.planity.com/sandy-esthetique-40300-Saint-lon-les-mines>

► L'épicerie de Saint-Lon

Tél : 05 58 56 29 38

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 13h

et de 15h30 à 19h ; dimanche et jours fériés 9h à 12h30.

Fermé le dimanche après-midi



► Boulangerie « Le Fournil de Saint-Lon »

14 route de la Payolle - Tél : 05 58 70 31 43

Ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h ;

Dimanche et jours fériés de 7h à 12h30

Fermée le dimanche après-midi

et le mercredi toute la journée.

► Hôtel et Bistro « Gnac & Pause »

284 route de Peyrehorade - Logis de France

Tél : 05 58 77 20 77

contact@gnac-e-pause.fr / www.gnac-e-pause.fr

www.facebook.com/GnacEPause



► Agence NEXI

Services / Télécom / Informatique

615 route de Peyrehorade

Tél : 05 58 74 74 22

mail@nexifrance.com

Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h-18h30



Boutiques vente directe

► Ferme de Boy

325 route

de Haut Bordes

Tél : 06 09 07 22 19

Ouvert les mardis

et vendredis

de 16h à 19h



► Api-Melli

270 Chem. de Menautat

Tél : 06 70 06 09 17

www.mielapimelli.com

Ouvert les vendredis

de 16h à 18h



Complexe médical



► Pôle Santé du Herrou

20 route du Herrou

► Pharmacie : 05 58 57 65 69

Marianne Dasteguy

► Dentistes

Christophe Lafitte : 05 58 57 84 19

Lilian Lafitte : 05 58 90 23 33

► Infirmiers : 05 58 35 52 93

Antonio Moreira - Sandrine Larcher

Xavier Dorante - Philippe Arcier

Marie Le Gall

Ouvert tous les jours sur rdv

ou dans le cadre des soins non programmés
cabinfirmiersaintlon.wix.com/infirmiersaintlon

► Kinésithérapeutes : 05 58 57 64 01

kinesaintlon.com

Jérémy Boissier - Marine Vatbled

Antoine Lebeau - Morgane Verite

Joana Gaillard - Alex Barbertéguy

Marina Dithurbide

► Médecins

Dr Sébastien Coiffard : 05 58 57 80 59

Dr Agnès Pons : 05 58 57 88 07

► Orthophonistes

Charlène Perrier : 06 49 22 50 04

Cécile Puginier : 06 32 02 33 94

► Psychomotriciens

Antoine Inigues : 06 98 32 95 06

Paul Sandrez : 06 68 71 19 91

Clara Ducournau : 06 08 35 92 45

► Ostéopathe

Lucie Deveze : 06 88 01 28 05

► Psychologues

Stéphanie Lefebvre : 06 27 18 00 38

Karine Noailles : 06 68 52 00 06

► Kinésiologue

Sellyn Acccompagnement : 06 62 41 83 20

Et aussi...

► Réflexologie plantaire

Nathalie Montero : 06 30 80 40 88

► Sophrologue

Marie-José Larrivière : 06 86 02 87 66

► Praticienne en bioénergie et géobiologie :

Anne Iturrat : 06 52 52 61 78

Praticienne et formatrice en massages

► Érika Chatard : 06 13 51 03 24

Rémini'Sens by Erika (fiche google)

► Enseignante spécialisée

cours particuliers - Tous profils

En maths, du CP jusqu'à la préparation
au DNB (brevet)

En français, du CP au CM2 ;

au-delà pour renforcer la lecture,

la compréhension et le passage

à l'écrit - En présentiel et en visio

Hélène Courty : 06 15 47 60 69

helenecourtyprof@gmail.com

<https://helenecourtyprof.com>

► Psychologue Clinicien en TCC et neuropsychologie

Yohan Fernandes : 06 99 93 00 78

► Pharmacie DASTEGUY

20 route du Herrou

Tél 05 58 57 65 69

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h
et samedi de 8h30 à 13h.

Pour connaître les tours de garde des
pharmacies, connectez-vous sur le site :

RésoGardes : 3237.fr



* ATTENTION : Numéro payant

Etat civil

Naissances

- 08/12/2024 Paco SOULHIOL
- 29/03/2025 Timéo BADET
- 11/04/2025 Suzie, Flore, Nicole HUREL
- 13/04/2025 Teïly VIGNEAU
- 25/04/2025 Sacha POIRAUD
- 27/05/2025 Léïa ESTEVES
- 03/06/2025 Mia DONNES
- 20/06/2025 Sélène, Ella, Arya ELLIN
- 04/07/2025 Éléa DULON MORNET
- 02/08/2025 Enéa ERRAMOUSPE
- 15/08/2025 Agathe BLAIN-DESCORMIERS LEONARDO
- 13/10/2025 Numa DULUCQ
- 14/11/2025 Elaïa BOULAIN



Mariages

- 03/04/2025 Sylvie KOUAME et Nicolas SOULU
- 07/06/2025 Maylis DELMON et Pierre ARÇANUTHURRY
- 21/06/2025 Elise DROUET et Lukas GISBERT MORA
- 26/07/2025 Nathalie PEUCKERT et Pascal DAVAN
- 16/08/2025 Mélanie DARRACQ et Thierry FORSANS-SIBÉ
- 29/08/2025 Céline COURET et Valentin PEYRILLE
- 20/09/2025 Marie LEFEVRE et Thomas DAUZON



Décès

- 03/08/2024 André CHASSEUR
- 09/12/2024 Suzanne LARROUQUETTE (née CHICOYE)
- 30/12/2024 Daniel LARBÈRE
- 15/01/2025 Jean-Bernard BONNEBAIGT
- 01/02/2025 Albert HAYET
- 07/02/2025 Nicole LATRY (née TROUFA)
- 27/02/2025 Brice FAURE-VINCENT
- 05/03/2025 Marie HAYET (née COURET)
- 06/03/2025 Jean Léon SOULU
- 02/05/2025 Mariette BELLOCQ (née BRIVET)
- 05/05/2025 Marie FARGALLO
- 31/05/2025 Evelyne OURAOUI (née MOUCHET)
- 15/06/2025 Jean Pierre DARRACQ
- 22/07/2025 Marie-Thérèse LABADIE (née BROSTA)
- 10/08/2025 Bernard DUTISSEUIL
- 11/09/2025 Pierre LARRAT
- 23/09/2025 Marie-Thérèse HONTARRÈDE (née Lacausse)
- 06/11/2025 Paulette LART (née LUBET)
- 25/11/2025 Odette LESTRADE (née LAPEYRE)





Résidence Sénior l'Esclaride
2021



Rénovation du fronton place libre
2022



Aménagement d'un terrain multisports
2023

Rénovation de la toiture
de la bibliothèque et du musée
2024





Saint-Lon-Les-Mines

Bulletin Municipal

Photos : DR / Freepik / Pixabay

Directeur de la publication : Roger LARRODÉ

Secrétariat de rédaction : Sophie ROBERT

Création : studio 

Photos de couverture : Gerom

Dépôt légal à parution ► ISSN 2725-8416

20
25